# Les Enjeux Eco

*Quotidien national de l'économie*

**Jeudi 8 janvier 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°805 ■**


Chronique Eco

**La malédiction des ressources ...**

P 16

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA 2026

# Tebboune ordonne l'importation d'un million de moutons

***En prévision de l'Aïd El-Adha, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné son feu vert à l'importation d'un million de têtes ovines afin de soutenir le marché national du bétail et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. L'annonce a été faite par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'issue de la réunion du Gouvernement tenue ce mercredi à Alger.*** P 3

TOURISME-ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

## *Signature d'un accord pour former les guides touristiques non agréés*

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'organisation et la structuration des métiers du tourisme en Algérie. Un protocole de coopération relatif à la formation des guides touristiques non agréés a été signé, mardi 6 janvier 2026, entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

P 2

LOI DE FINANCES 2026

## *Les principales mesures fiscales*

La Loi de finances 2026 marque une nouvelle étape dans la réforme du système fiscal algérien. À travers une série d'amendements ciblés au Code des impôts directs et taxes assimilées, au Code des taxes sur le chiffre d'affaires, au Code de l'enregistrement et au Code du timbre, le législateur vise à élargir l'assiette fiscale, renforcer la conformité, simplifier les procédures et soutenir les secteurs productifs. Les principales mesures, telles que présentées par la Direction générale des impôts (DGI) dans un document rendu public sur son site officiel, reposent sur plusieurs articles.

P 5

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## *Examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs*

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement, et entendu deux communications sur l'état d'avancement des programmes complémentaires au profit de quatre wilayas et sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024.

P 3

IMPORTATION DE SERVICES

**Prolongation des délais de dépôt des demandes jusqu'à fin janvier** P 2

LIGNE FERROVIAIRE TINDOUF-BECHAR

**Les premiers essais techniques sont concluants** P 5

ASSURANCES

**Accord entre la SAA et l'EADN pour l'appui à la transformation numérique** P 5

PROJET DE LOI SUR LES RÈGLES GÉNÉRALES DES SERVICES DE CONFIANCE POUR LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

## Établir un nouveau cadre national pour la certification électronique

**Par R E.**

La commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation a tenu, mardi, une réunion consacrée à l'audition du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, dans le cadre de l'examen du texte de loi définissant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique.

Dans le cadre de l'examen du texte de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, la commission de l'équipement et du développement local a tenu, au siège du Conseil de la nation, une réunion présidée par M. Yahia Charef, président de la commission, pour écouter l'exposé du représentant du gouvernement, M. Sid Ali Zerrouki, ministre de la Poste et des Télécommunications, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, M. Mourad Lakehal, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, précise le communiqué du Conseil.

Dans son exposé, le ministre a précisé que ce texte vise à "établir un nouveau cadre national pour la certification électronique, permettant la mise en place d'un environnement numérique fiable et la protection des systèmes d'information nationaux, tout en levant les obstacles existants", ajoute le communiqué.

Dans ce sillage, M. Zerrouki a fait observer que le texte examiné comprend des dispositions relatives aux contrats électroniques, avec la reconnaissance de leur validité et la définition des conditions de leur formation, qu'ils soient conclus entre personnes ou entre systèmes électroniques agréés, en sus des dispositions relatives à la réception de documents électroniques précisant la responsabilité des parties ainsi que les modalités de preuve.

TOURISME-ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

# Signature d'un accord pour former les guides touristiques non agréés

*Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'organisation et la structuration des métiers du tourisme en Algérie. Un protocole de coopération relatif à la formation des guides touristiques non agréés a été signé, mardi 6 janvier 2026, entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. La cérémonie officielle s'est déroulée au siège du ministère du Tourisme, sous la présidence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, en présence de son homologue chargée de la Formation et de l'Enseignement professionnels.*

**Par Réda Hadi**

Ce protocole constitue un cadre juridique et opérationnel destiné à renforcer la coordination entre les deux secteurs, avec pour objectif principal la mise en place de parcours de formation adaptés aux guides touristiques exerçant sans agrément officiel. Il s'inscrit dans la vision nationale visant à organiser les métiers, valoriser les ressources humaines et adapter la formation professionnelle aux besoins réels du marché du travail, notamment dans un secteur stratégique comme le tourisme. Dans son allocution, Mme Houria Meddahi a salué la mobilisation et l'engagement des services du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, soulignant que ce dossier revêt une importance particulière dans le contexte de la diversification de l'économie nationale. Elle a rappelé que le développement du tourisme repose avant tout sur des compétences qualifiées, capables d'offrir un service de qualité conforme aux standards internationaux, tout en contribuant à la création d'emplois durables et à la valorisation du patrimoine national. Le protocole signé permet ainsi l'élaboration d'un dispositif structuré de formation, de qualification et de reconnaissance des acquis professionnels. Il vise à offrir aux guides et accompagnateurs touristiques la possibilité d'exercer leur activité dans un cadre organisé, professionnel et réglementé, tout en leur ouvrant l'accès à des certifications reconnues. Cette démarche entend répondre à une réalité du terrain, marquée par la présence de nombreux guides disposant d'une expérience avérée, mais ne bénéficiant pas d'un encadrement institutionnel adéquat. La ministre a, à cet égard, rappelé le rôle central du guide touristique, considéré comme un véritable ambassadeur du pays. Intermédiaire privilégié entre le visiteur et la société locale, il contribue à la promotion de l'image de l'Algérie, à la mise en valeur de ses richesses culturelles, historiques et naturelles, tout en veillant au respect des normes de qualité, de sécurité et de professionnalisme, conformément au décret exécutif n° 06-224 du 21 juin 2006 régissant l'exercice de la profession.

De son côté, le secrétaire général du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a mis en avant la coopération étroite entre les deux départements, présentant les différentes formations, diplômes et spécialités destinés à la filière des guides touristiques. Il a précisé que 592 guides touristiques locaux ont déjà bénéficié de certificats de formation, ajoutant que le dispositif prévoit également la formation de formateurs, en partenariat avec des experts du secteur, afin d'assurer la continuité et la pérennité du programme.

La directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) a, pour sa part, souligné l'apport de son institution à cette dynamique, notamment à travers l'accès des guides touristiques au statut d'auto-entrepreneur. Elle a présenté les mécanismes de financement, d'accompagnement et de formation proposés, ainsi que la plateforme numérique dédiée, conçue pour améliorer la visibilité des guides auprès de la clientèle nationale et internationale et faciliter l'accès aux crédits et aux opportunités professionnelles. En conclusion, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat a insisté sur l'importance stratégique de la formation des guides touristiques, la qualifiant de levier essentiel pour améliorer la qualité de l'offre touristique nationale. Le renforcement des compétences, notamment linguistiques, en particulier en langue anglaise, apparaît aujourd'hui comme une nécessité face aux exigences croissantes de la clientèle internationale. Au-delà de la simple régularisation d'une activité, cette démarche vise à professionnaliser un métier clé, à sécuriser les parcours professionnels et à garantir une expérience touristique authentique et de qualité. La formation des guides touristiques s'impose ainsi comme un investissement durable, au cœur de la promotion et du rayonnement du tourisme algérien, tant sur le plan national qu'international.

ÆIMPORTATION DE SERVICES

## Prolongation des délais de dépôt des demandes jusqu'à fin janvier

**Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mercredi dans un communiqué, une prolongation exceptionnelle des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation des services jusqu'au 31 janvier. "Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations annonce, à titre exceptionnel, la prolongation des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation de services jusqu'au 31 janvier 2026", et ce via l'adresse électronique: importservices@mcepe.dz", lit-on dans le communiqué. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en vue d'assurer l'accompagnement et le suivi organisationnel des activités des opérateurs économiques, ajoute la même source.**

ORAN

## 5e édition du Salon International AMTEX 2026 en février

**Par R E.**

Plus de 40 exposants nationaux et étrangers prendront part à la 5e édition du Salon International de la Santé, du tourisme et de l'Investissement Médical (AMTEX 2026), prévue à Oran les 5 et 6 février prochains, a-t-on appris, mercredi, du commissaire de cette manifestation.Cette édition, placée sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est "reflète l'importance accordée au développement du secteur du tourisme médical et à l'investissement médical en Algérie, ainsi qu'au rôle stratégique d'AMTEX en tant que plateforme d'échange, de coopération et de promotion de l'expertise nationale et internationale", a indiqué à l'APS, Dr Yasser Badour. Organisée par "Pharmex Consulting" dans un contexte de transformation du système de santé, du développement du tourisme et de diversification économique, AMTEX 2026 ambitionne de "consolider la place de l'Algérie en tant que pôle régional de soins, de bien-être et d'investissement médical, en mettant en avant les opportunités offertes dans les domaines de la médecine spécialisée, du thermalisme, de la thalassothérapie et des services de santé innovants", a-t-il fait savoir. AMTEX 2026 se veut également "un espace de dialogue stratégique, de promotion de l'excellence médicale et de valorisation du potentiel algérien en matière de santé et de tourisme médical", a ajouté Dr Badour. Cette 5e édition se distingue par une approche axée sur le développement du tourisme médical et thermal, l'amélioration du parcours de soins du patient, l'attractivité de l'investissement médical en Algérie, la coopération internationale et le transfert de savoir-faire. Le salon connaîtra la participation d'institutions officielles, d'établissements hospitaliers, de cliniques et centres de thermalisme et de thalassothérapie, de professionnels de la santé et du tourisme, d'experts, d'universitaires et d'opérateurs du tourisme médical, entre autres. Un riche programme scientifique a été établi pour l'occasion, notamment des conférences thématiques, des tables rondes, des communications scientifiques, des espaces d'exposition et de rencontres B2B permettant d'échanger autour des enjeux actuels et des perspectives d'avenir du secteur, a-t-on noté.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA 2026

# Tebboune ordonne l'importation d'un million de moutons

*En prévision de l'Aïd El-Adha, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné son feu vert à l'importation d'un million de têtes ovines afin de soutenir le marché national du bétail et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. L'annonce a été faite par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'issue de la réunion du Gouvernement tenue ce mercredi à Alger.*

**Par Adem A.**

À travers cette initiative, les autorités entendent renforcer la régulation du marché du bétail et instaurer des conditions plus équilibrées à l'occasion de l'Aïd El-Adha, en cohérence avec les engagements de l'État en matière de protection du pouvoir d'achat et de stabilité des prix des produits de large consommation. Cette décision présidentielle, qualifiée de stratégique, s'inscrit dans une démarche anticipative visant à garantir la disponibilité du bétail sur le marché national et à atténuer les tensions sur les prix, souvent observées à l'approche de cette fête religieuse. Selon le communiqué des services du Premier ministre, l'objectif est d'assurer un approvisionnement suffisant et de répondre à la forte demande des ménages dans un contexte économique et social particulièrement sensible.

Lors de cette réunion, les membres du Gouvernement ont été informés des contours de cette mesure, qui traduit la volonté des pouvoirs publics d'intervenir directement pour réguler le marché et prévenir toute forme de spéculation susceptible de pénaliser les consommateurs. Dans ce cadre, le ministre de l'Agriculture a été instruit de prendre, sans délai, l'ensemble des dispositions nécessaires à la mise en œuvre effective de cette opération d'importation.

Parallèlement, la loi de finances 2026 a introduit une mesure exceptionnelle destinée à soutenir le marché national de la viande et à contenir la hausse des prix. Celle-ci prévoit, jusqu'au 30 juin 2026, une exonération temporaire des droits et taxes applicables à l'importation de cheptel vif. Les opérations portant sur l'importation de têtes ovines vivantes destinées à l'abattage à l'occasion de l'Aïd El-Adha, ainsi que celles concernant les cheptels bovins vifs destinés à l'abattage, bénéficient ainsi de la suppression de la TVA, des droits de douane et des autres prélèvements parafiscaux, notamment la taxe de domiciliation bancaire, la contribution de solidarité et le précompte applicable aux importations de marchandises destinées à la revente en l'état. À travers cette mesure, les pouvoirs publics cherchent à réduire les coûts d'importation, renforcer l'offre sur le marché national et contribuer à la stabilisation des prix au profit du consommateur, dans un contexte marqué par de fortes tensions sur les filières animales.

Pour rappel, une mesure similaire avait déjà été adoptée en 2025, lorsque le gouvernement, confronté à une pénurie significative de moutons sur le marché national et à une flambée des prix du bétail, avait décidé d'importer un million de têtes ovines afin d'anticiper les besoins liés à l'Aïd El-Adha. Cette décision, prise lors d'un Conseil des ministres présidé par le président de la République, visait alors à stabiliser les prix, garantir la disponibilité du bétail et alléger la pression économique sur les familles algériennes à l'approche de la fête sacrificielle.

Afin de concrétiser cette opération, un appel d'offres international avait été lancé, sur la base d'un cahier des charges élaboré par le ministère de l'Agriculture, permettant d'identifier les pays en mesure de fournir les volumes requis. Les premiers lots de moutons avaient ainsi commencé à arriver dans plusieurs ports du pays, notamment en provenance de la Roumanie et de l'Espagne, avec des débarquements successifs à Alger, Annaba et Oran. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement avait également fixé un prix de vente encadré pour les moutons importés, établi à 40 000 dinars algériens, un niveau nettement inférieur à ceux observés sur le marché local, où les prix avaient été tirés vers le haut par la rareté et la spéculation. Cette tarification visait à offrir une option accessible aux consommateurs et à prévenir la flambée des prix traditionnellement constatée à l'approche de l'Aïd.

L'opération avait alors été favorablement accueillie par les associations de consommateurs et les organisations professionnelles, qui avaient salué l'effort de l'État pour maîtriser les prix et garantir un accès équitable au bétail. La distribution avait été organisée à travers des points de vente encadrés et des listes nominatives, afin de limiter les comportements spéculatifs et d'assurer une répartition équilibrée à l'échelle nationale. Cette mesure de 2025 s'inscrivait dans une réponse pragmatique à une conjoncture marquée par la sécheresse, la baisse de la production locale et la pression inflationniste, des facteurs ayant accentué la rareté du cheptel et les tensions sur le marché du mouton à l'occasion de l'Aïd El-Adha.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs

**Synthèse R E.**

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement, et entendu deux communications sur l'état d'avancement des programmes complémentaires au profit de quatre wilayas et sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024.

Ainsi, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement dans des locaux appartenant à l'employeur ou dans des résidences gérées par des établissements publics de formation professionnelle.

Ce texte vise à mettre en place un mécanisme d'hébergement pour les apprentis et à améliorer leurs conditions de formation en remédiant à l'éloignement géographique de certains établissements publics de formation professionnelle ou les sièges d'entreprises et les lieux de résidence des apprentis.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des programmes complémentaires accordés par Monsieur le Président de la République au profit des wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf.

La communication a mis l'accent sur l'état matériel et financier des programmes, qui affichent des taux de réalisation importants, ainsi que sur les principaux obstacles rencontrés dans les projets en cours, et ce dans le but de les surmonter et de mener à bien les opérations prévues dans les délais impartis.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024. Il s'agit d'une analyse du bilan des principaux risques majeurs survenus en 2024, les aspects de préparation et de réponse aux catastrophes, ainsi qu'une série de recommandations visant la réduction des risques et l'amélioration et l'adaptation du système national de gestion des risques de catastrophes.

DÉCOUVERTES PÉTROLIÈRES ARABES EN 2025

# Sonatrach propulse la Libye dans le top 3 régional

**Par M. A.**

L'année 2025 restera comme une étape déterminante pour l'exploration pétrolière dans le monde arabe, marquée par une intensification sans précédent des opérations de forage et par des découvertes qui redessinent la carte régionale des réserves. Dans ce paysage dominé par l'Irak et le Koweït, la Libye s'est hissée à la troisième place grâce à une découverte stratégique réalisée par la compagnie nationale algérienne Sonatrach dans le bassin de Ghadamès.

Selon les données publiées par la plateforme spécialisée « Attaqa.net », la découverte opérée par Sonatrach dans le puits A1-2/65 constitue l'un des plus importants ajouts aux réserves libyennes de ces dernières années. Le gisement renferme environ 122 millions de barils de pétrole, auxquels s'ajoutent 47 milliards de pieds cubes de gaz, confirmant le potentiel encore largement sous-exploité de cette région frontalière stratégique.Ce résultat permet à la Libye de se classer troisième parmi les plus grandes découvertes pétrolières arabes de 2025, derrière l'Irak et le Koweït. Le contraste reste néanmoins marqué avec le leader du classement : l'Irak a conservé sa première place grâce à une découverte majeure dans le champ d'East Baghdad, où près de deux milliards de barils supplémentaires ont été ajoutés aux réserves existantes. Le Koweït occupe la deuxième position avec la mise au jour du champ offshore de Julaiah, estimé à près de 950 millions de barils équivalent pétrole, combinant pétrole et gaz.

Dans ce contexte hautement concurrentiel, la découverte de Sonatrach se distingue moins par son volume absolu que par sa portée stratégique. Elle intervient à un moment clé pour la Libye, engagée dans une relance progressive de son secteur énergétique après des années d'instabilité. Ce nouveau gisement renforce les ambitions du pays de porter sa production à deux millions de barils par jour à l'horizon 2030 et accompagne le retour des investissements internationaux, notamment à travers le lancement de la première ronde de licences d'exploration depuis 2007.Au-delà de son impact pour la Libye, cette découverte conforte également le positionnement régional de Sonatrach, dont l'expertise technique et géologique continue de s'illustrer hors des frontières algériennes. En s'imposant comme l'acteur à l'origine du troisième plus grand gisement pétrolier arabe découvert en 2025, la compagnie algérienne confirme son rôle dans la dynamique de recomposition des réserves énergétiques régionales.

Au final, le classement des plus grandes découvertes pétrolières arabes de 2025 reflète une année exceptionnelle pourle secteur, avec l'Irak solidement installé en tête, suivi du Koweït, tandis que la Libye, portée par la découverte de Sonatrach, s'affirme comme un acteur de retour sur la scène énergétique régionale.

Une hiérarchie qui illustre à la fois l'intensification de la compétition exploratoire et les nouvelles perspectives offertes par les bassins encore peu exploités du monde arabe.

GÉNÉRALISATION DES TPE

## Le ministère du Commerce intérieur adopte une stratégie de sensibilisation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national s'emploie à généraliser les terminaux de paiement électronique (TPE) à l'ensemble des locaux commerciaux, à travers l'adoption d'une stratégie basée sur la sensibilisation, a indiqué mardi une responsable au ministère.
Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, la sous-directrice du commerce électronique au ministère, Wahiba Zaknoune a précisé que "la stratégie suivie actuellement est axée sur la sensibilisation adéquate des commerçants à l'importance d'acquérir les TPE", ajoutant qu'il "n'a jamais été question de mesures coercitives".
Les services du ministère intensifient les opérations de sensibilisation au profit des commerçants, en vue de dissiper toutes les appréhensions à ce sujet, a-t-elle souligné, affirmant qu'"il n'y a aucun délai final à cette opération" et que "toute information à ce propos sera publiée par le ministère via ses canaux officiels".
Après avoir appelé à ne pas se fier aux informations erronées publiées dans ce sens, Mme Zaknoune a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la demande d'acquisition de TPE auprès des banques, en vue d'adhérer au processus de généralisation de ce type de transactions qui permet de faciliter l'acte commercial.
Concernant le retard accusé dans la réception du TPE après le dépôt de la demande, la responsable l'a expliqué par le temps pris dans la vérification de la conformité technique et sécuritaire de ce dispositif, le réglage de ses paramètres et sa connexion au réseau bancaire".

L'AMBASSADRICE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE EN ALGÉRIE L'A SOULIGNÉ :

# Les relations algéro-américaines sont «fortes et croissantes»

L'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a salué, mardi, les relations unissant les deux pays, affirmant qu'"elles sont fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié".
Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui elle a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, Mme Moore Aubin a souligné la profondeur des relations "fortes, croissantes et fondées sur des valeurs et des objectifs communs, ainsi que sur le respect et l'amitié" entre les deux pays.
Se disant convaincue que les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie sont capables de "réaliser beaucoup ensemble", la diplomate a assuré que "le grand travail accompli dans le cadre des relations solides bâties entre les deux pays se poursuivra". Après avoir rappelé que ces relations bilatérales couvrent les domaines économiques et sécuritaires, l'ambassadrice a déclaré à ce propos: "nous œuvrons au développement de nos capacités en matière de coopération sécuritaire afin de renforcer la stabilité régionale et de lutter contre le terrorisme". Elle a également évoqué les autres domaines de coopération bilatérale entre les deux parties, à l'instar des échanges culturels, éducatifs et agricoles, ainsi que le secteur de l'énergie.
A cette occasion, Mme Moore Aubin a dit avoir exprimé au président de la République sa gratitude pour le grand honneur qui lui a été fait en tant que représentante de son pays et pour le travail accompli avec lui et avec le Gouvernement algérien, une expérience qu'elle a qualifiée d'"édifiante et de fructueuse".
Elle est revenue aussi sur la période durant laquelle elle avait exercé en Algérie en tant que vice-cheffe de la mission américaine, affirmant que "c'est véritablement un pays exceptionnel par la richesse de sa culture et la générosité de son peuple".
La diplomate a, par ailleurs, évoqué l'histoire commune entre les Etats-Unis et l'Algérie, soulignant qu'il s'agit d'"une histoire ancienne et riche, constituant un stimulant et une base solide pour nos relations", s'arrêtant particulièrement sur l'année 1795, date de la signature par les deux pays du Traité de paix et d'amitié, aux termes duquel ils sont convenus de se traiter mutuellement "avec respect et considération". Dans ce sillage, elle a rappelé la célébration organisée il y a quelques mois à l'occasion du 230e anniversaire de la signature de ce document, avant d'évoquer la date du 5 juillet 1962, lorsque les Etats-Unis d'Amérique figuraient parmi les premiers pays à avoir reconnu l'indépendance de l'Algérie.

HÉBERGEMENT DES MIGRANTS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

# Signature d'une convention entre l'Algérie et l'OIM

Une convention a été signée, mardi, entre l'Algérie et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), portant sur l'exploitation de l'hôtel de l'aéroport de Dar El Beïda (Alger), destiné à l'hébergement des migrants en situation irrégulière inscrits au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration dans leurs pays d'origine.
La cérémonie de signature tenue au siège de la wilaya d'Alger, a été présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la directrice générale de l'OIM, Mme Amy Pope, en présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.
Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud, a indiqué, que la visite effectuée par la directrice générale de l'OIM "lui a permis de prendre connaissance des moyens considérables mobilisés par l'Etat algérien pour la prise en charge des migrants en situation irrégulière", précisant que cette visite a été l'occasion d'évoquer les efforts déployés et les moyens mobilisés pour lutter contre le phénomène de la migration irrégulière. Il a ,en outre, souligné la nécessité de traiter ce phénomène au niveau des pays d'origine, notant que la responsable de l'OIM "s'est dite satisfaite quant aux moyens matériels et humains mobilisés par l'Algérie pour la prise en charge des migrants en situation irrégulière à travers l'ensemble du territoire national". L'Algérie "continuera à œuvrer avec les organisations internationales, les pays voisins et les pays de la Méditerranée afin de gérer le phénomène de la migration irrégulière", a-t-il affirmé.
Pour sa part, Mme Amy Pope a salué "la gestion responsable et humanitaire" par l'Algérie du dossier de la migration irrégulière, ainsi que la mobilisation de ressources importantes à cet effet, exprimant sa disposition à poursuivre le développement de la coopération avec l'Algérie pour trouver des solutions durables à ce phénomène.

MONNAIE

# L'euro en repli

L'euro recule mardi après la publication de données économiques sur le Vieux continent qui pourraient pousser la banque centrale européenne (BCE) à réduire ses taux d'intérêt cette année, tandis que le dollar attend d'en savoir plus sur l'emploi aux Etats-Unis.
L'activité du secteur privé en France a stagné au mois de décembre, après une légère croissance en novembre, selon l'indice PMI composite publié mardi par l'agence de notation S&P Global et la Hamburg Commercial Bank (HCOB).
Dans le pays, la hausse des prix à la consommation a ralenti à 0,8% en décembre sur un an, selon une estimation provisoire de l'Insee.
En Allemagne aussi l'inflation a été moins forte en décembre qu'en novembre, à 1,9%.
De quoi affaiblir l'euro, une politique monétaire plus souple étant de nature à rendre la devise moins attractive Vers 19H00 GMT, la monnaie européenne cédait 0,28% à la devise américaine, à 1,1689 dollar pour un euro.
Concernant le dollar, après quelques difficultés liés à la situation dans les Caraïbes, les cambistes attendent d'en savoir plus sur la santé du marché de l'emploi.
Lundi, le billet vert avait reculé en raison d'un indice ISM d'activité industrielle aux Etats-Unis pour le mois de décembre en deçà des attentes, à son plus bas niveau en 2025

# Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

**عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 07 جانفي 2026**
**Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 07 Janvier 2026**

| Produits | | Prix du détail[1] DA / Kg | | | أسعارالتجزئة[1] دج / كلغ | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | معدل Moyenne | أعلى Maximum | أدنى Minimum | المنتجات | |
| Légumes frais | Pomme de terre | 80 | 89 | 70 | البطاطا | خضر طازجة |
| | Tomate | 115 | 134 | 96 | الطماطم | |
| | Oignon sec | 66 | 74 | 58 | البصل الجاف | |
| | Ail sec | 775 | 849 | 701 | الثوم الجاف | |
| | Carotte | 103 | 115 | 91 | الجزر | |
| | Navet | 115 | 128 | 102 | اللفت | |
| | Choux fleur | 87 | 100 | 74 | قرنبيط | |
| | Choux | 88 | 100 | 77 | الكرنب | |
| | Courgette | 175 | 192 | 158 | الكوسة | |
| | Haricot vert | 387 | 422 | 356 | الفاصولياء الخضراء | |
| | Laitue | 152 | 166 | 137 | الخس | |
| Fruits frais | Clémentine | 185 | 223 | 147 | كليمونتين | فواكه طازجة |
| | Orange | 154 | 190 | 118 | البرتقال | |
| | Citron | 146 | 169 | 123 | الليمون | |
| | Pomme locale | 383 | 470 | 297 | التفاح المحلي | |
| | Datte | 503 | 631 | 376 | التمر | |
| | Banane | 479 | 498 | 457 | الموز | |
| Produits d'origine animale | Viande bovine locale | 1899 | 2057 | 1742 | لحم البقر المحلي | المنتجات ذات الأصل الحيواني |
| | Poulet de chair | 325 | 339 | 312 | الدجاج | |
| | Œufs (Unité) | 21 | 22 | 19 | البيض (وحدة) | |
| | Lait de vache (Litre) | 95 | 101 | 89 | حليب البقر (لتر) | |

## Dernière composition de DZAIRINDEX

| Libellé de la valeur | Code | Ouverture | Clôture | Var % | Ecart Mensuel % | Ecart Annuel % | per | Rend Net % | Volume transigé | Valeur transigée DA |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ALLIANCE ASSURANCES | ALL | 330,00 | NC | 0,00 | 2,44 | -20,92 | 5,82 | 10,61 | 0 | 0,00 |
| BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL | BDL | 1 410,00 | NC | 0,00 | 0,60 | -0,14 | 9,07 | 5,52 | 0 | 0,00 |
| BIOPHARM | BIO | 2 501,00 | NC | 0,00 | 0,00 | 2,50 | 6,65 | 6,40 | 0 | 0,00 |
| CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE | CPA | 2 300,00 | 2300,00 | 0,00 | 0,01 | 1,55 | 10,97 | 5,43 | 9006 | 20 713 800,00 |
| EGH El Aurassi | AUR | 360,00 | NC | 0,00 | 0,00 | -8,35 | 4,55 | - | 0 | 0,00 |
| SAIDAL | SAI | 420,00 | NC | 0,00 | 0,00 | 4,43 | 3,97 | 5,00 | 0 | 0,00 |

LOI DE FINANCES 2026

# Les principales mesures fiscales

*La Loi de finances 2026 marque une nouvelle étape dans la réforme du système fiscal algérien. À travers une série d'amendements ciblés au Code des impôts directs et taxes assimilées, au Code des taxes sur le chiffre d'affaires, au Code de l'enregistrement et au Code du timbre, le législateur vise à élargir l'assiette fiscale, renforcer la conformité, simplifier les procédures et soutenir les secteurs productifs. Les principales mesures, telles que présentées par la Direction générale des impôts (DGI) dans un document rendu public sur son site officiel, reposent sur plusieurs articles.*

**Par Sirine R.**

L'article 2 de la Loi de finances 2026 modifie les dispositions de l'article 104 du CIDTA relatives aux revenus imposables, en clarifiant le régime applicable aux revenus issus des activités exercées par les auto-entrepreneurs, notamment les micro-importateurs. Ces derniers sont désormais soumis à l'Impôt forfaitaire unique, acquitté à l'occasion de chaque opération d'importation, conformément aux nouvelles dispositions de l'article 282 bis.
Par ailleurs, l'article 4 de la LF 2026 révise le régime de la retenue à la source sur les revenus distribués. Le taux applicable aux dividendes perçus par les personnes physiques est ramené à 10 %, contre 15 % auparavant, dans le but de stimuler l'investissement financier et l'épargne formelle.

### Elargissement de l'assiette et lutte contre l'évasion

L'article 6 de la Loi de finances 2026 modifie l'article 141 du CIDTA en précisant les règles de déductibilité des charges. Les charges supportées dans le cadre de relations intra-groupe avec des entités étrangères deviennent non déductibles lorsqu'elles ne sont pas justifiées économiquement ou lorsqu'elles sont localisées dans des juridictions à fiscalité privilégiée.
Dans le même esprit, l'article 8 supprime la possibilité pour les entreprises étrangères non établies en Algérie d'opter pour le régime du bénéfice réel. Ces entreprises sont désormais soumises exclusivement au régime de la retenue à la source, conformément aux articles 156 et 157 du CIDTA modifiés, afin de sécuriser le recouvrement de l'impôt.
L'article 10 de la LF 2026 introduit une extension significative du champ d'application du taux réduit de TVA de 9 %, prévu à l'article 23 du CTCA. Ce taux s'applique désormais aux opérations de réhabilitation des logements anciens, aux prestations de formation professionnelle agréées, au transport de voyageurs par bus, ainsi qu'aux prestations de restauration et d'hébergement assurées par les établissements de santé.
En parallèle, l'article 11 reconduit les exonérations temporaires de TVA prévues à l'article 9 bis du CTCA sur plusieurs produits alimentaires de large consommation, dans un objectif de stabilisation des prix et de préservation du pouvoir d'achat.

### Droits d'enregistrement et fiscalité immobilière

L'article 14 de la Loi de finances 2026 modifie les dispositions du Code de l'enregistrement relatives au droit de préemption de l'État. Les délais de réponse de l'administration sont réduits et certaines opérations, notamment les transmissions entre ascendants et descendants ou à caractère social, sont exclues du champ d'application.
L'article 15 instaure, à titre de simplification, une méthode forfaitaire de détermination du prix d'acquisition des biens immobiliers détenus depuis une longue période, afin de faciliter le calcul de la plus-value immobilière lors de la cession, en l'absence de justificatifs.
L'une des mesures phares de la LF 2026 figure à l'article 17, qui institue un dispositif exceptionnel et temporaire de régularisation volontaire des fonds non déclarés. Les contribuables peuvent déclarer ces fonds moyennant le paiement d'une imposition libératoire fixée à 8 %, sans pénalités ni poursuites fiscales ou pénales, à condition que la régularisation intervienne avant le 31 décembre 2026.
Dans le même cadre, l'article 18 prévoit des mesures d'assainissement des dettes fiscales antérieures, avec des abattements sur les pénalités de retard et, dans certains cas, sur les droits simples, afin d'améliorer le recouvrement et d'alléger la charge financière des entreprises.

### Renforcement du contrôle fiscal et durcissement des sanctions

L'article 21 de la Loi de finances 2026 revoit à la hausse les sanctions applicables en matière de fraude fiscale, notamment en cas de manœuvres frauduleuses organisées, de fausses facturations ou de cyberfraude. Les amendes fiscales sont revalorisées et les peines complémentaires élargies, en cohérence avec les nouvelles méthodes de contrôle fondées sur le traitement numérique des données. Enfin, l'article 24 consacre la généralisation progressive de la déclaration et du paiement électroniques des impôts et taxes, en rendant ces procédures obligatoires pour de larges catégories de contribuables. La Loi de finances 2026 prévoit également l'entrée en vigueur, à partir de 2027, de nouveaux outils informatisés de contrôle et de recoupement des informations fiscales.
À travers ces dispositions, la Loi de finances 2026 confirme l'orientation des pouvoirs publics vers une fiscalité plus moderne, plus équitable et plus efficace, conciliant impératifs budgétaires, soutien à l'activité économique et renforcement de la transparence.

LIGNE FERROVIAIRE TINDOUF-BECHAR

# Les premiers essais techniques sont concluants

Les essais techniques initiaux du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière ouest Bechar-Tindouf, effectués mardi à l'aide d'une locomotive spécialement conçue pour ce type d'essais et le transport de voyageurs, se sont révélés concluants, a indiqué, hier, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Les premiers essais techniques réalisés sur la nouvelle ligne ferroviaire reliant les wilayas de Bechar, Beni-Abbes et Tindouf sur une distance de 950 km, destinée à la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet, ont donné des résultats satisfaisants, a précisé le Directeur central de la communication de l'ANESRIF, Abdelkader Mazzar.
Ces essais techniques ont été menés par des experts de l'ANESRIF, sous la supervision du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, en présence du Directeur général de l'ANESRIF, maître d'ouvrage du projet, Azzedine Fridi, ainsi que des responsables des entreprises publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de ce projet ferroviaire d'envergure. Ils ont concerné différents segments de cette ligne ferroviaire.
Les essais ont permis de vérifier et de valider l'infrastructure sur l'ensemble du tracé de 950 km, tout en garantissant le respect des normes techniques rigoureuses appliquées lors de la réalisation de cette nouvelle ligne ferroviaire dans le sud-ouest du pays, a-t-il signalé.
Ils ont également porté sur le roulage du train, en vue de vérifier l'interaction avec l'infrastructure ferroviaire, notamment la voie ferrée, le système de signalisation, les ouvrages hydrauliques, les ouvrages d'art et les autres installations nécessaires à une ligne ferroviaire d'une telle envergure, à l'image de celle reliant Bechar, Beni- Abbes et Tindouf, a-t-il expliqué.
Cette ligne ferroviaire, qui traverse ces wilayas, comprend 1.431 ouvrages d'art, dont 45 ponts ferroviaires, 48 ponts routiers et 1.338 ouvrages hydrauliques, réalisés selon les standards nationaux et internationaux. Ces ouvrages ont, eux aussi, fait l'objet de plusieurs vérifications et inspections par les experts concernés avant l'entrée en exploitation officielle de ce projet ferroviaire titanesque, a-t-il ajouté.
Il convient également de signaler que le parcours des essais techniques a été marqué par l'inspection des six nouvelles gares de voyageurs et de marchandises réalisées, lesquelles répondent aux standards requis pour l'accueil et le transit des voyageurs et des marchandises, a-t-il souligné.
La mise en exploitation officielle de cette ligne ferroviaire, prévue prochainement, permettra, outre le transport des voyageurs et des marchandises, l'acheminement dans des conditions optimales des minerais de fer de Gara-Djebilet vers les nouveaux complexes de transformation de Bechar, Tindouf et Nâama.
Elle assurera également l'approvisionnement en matières premières des usines du secteur industriel, à l'exemple du complexe Tosyali d'Oran, qui recevra, prochainement, les premières cargaisons de minerai traité, a-t-il indiqué.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle nationale, visant à renforcer la souveraineté économique du pays en assurant la sécurité d'un approvisionnement régulier, par voie ferroviaire, en minerais destinés à l'industrie sidérurgique nationale, a-t-on rappelé.

ASSURANCES

# Accord entre la SAA et l'EADN pour l'appui à la transformation numérique

**Par R E**

La Société nationale d'assurance (SAA) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont signé, mercredi, une convention-cadre de coopération visant à renforcer le partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures informatiques et du développement de solutions numériques adaptées aux besoins de la SAA, a indiqué un communiqué de la compagnie d'assurance.
La cérémonie de signature de cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation et de transformation numérique de la SAA, s'est tenue au siège de la compagnie, en présence de responsables et de représentants des deux parties, a précisé la même source.
"A travers cette convention de coopération, la SAA et l'EADN entendent renforcer leur partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures physiques et informatiques, ainsi que du développement de solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques de la SAA", a fait savoir le communiqué.
Dans le cadre de ce partenariat qualifié de "stratégique", l'EADN sera chargée du suivi des projets, de la mutualisation des infrastructures informatiques, ainsi que de la possibilité d'implémentation et de maintenance des systèmes d'information. Elle assurera également la formation des équipes dans ce domaine de compétences, a expliqué le document, précisant que "l'objectif de cette convention est de doter la SAA d'infrastructures technologiques modernes, performantes et évolutives, capables de répondre aux besoins croissants du secteur des assurances et de s'adapter aux défis futurs".
La convention vise également à accompagner la numérisation des systèmes d'information et la modernisation de l'infrastructure technologique y afférente, a souligné le document, ajoutant que cette convention constitue "une étape majeure dans la mise en œuvre du programme de développement de la SAA, axé sur l'innovation, la modernisation de ses processus et l'amélioration continue de la qualité des services offerts à ses assurés".
Par cette initiative, la SAA affirme s'aligner sur "la volonté des autorités publiques de promouvoir l'émergence des compétences nationales dans le domaine technologique, un enjeu stratégique pour la compétitivité, la performance et la souveraineté technologique".

BATNA

## Réception de 9 nouveaux établissements scolaires courants 2026

La réception de neuf nouveaux établissements scolaires est prévue dans la wilaya de Batna au cours de l'année 2026, à-on avisé mardi auprès du directeur des équipements publics.
Dans une déclaration à l'APS, Khaled Boukabou a précisé qu'il s'agit de cinq écoles primaires et de quatre lycées en cours de réalisation dans plusieurs communes dont Ain Touta, Oued Chaâba, Arris et Batna.
Les taux de réalisation d'avancement des travaux de ces établissements varient entre 15 et 90 %, a ajouté le même responsable qui a souligné que ces structures seront prêtes pour l'année scolaire 2026-2027.
Il est également prévu la réception dans le nombre de communes de classes d'extension et autres structures dont des cantines scolaires, des unités sanitaires de dépistage et de suivi (UDS) et des salles de sport, selon le directeur des équipements publics.
Le même responsable a indiqué que les études techniques ont été engagées pour les projets du secteurs retenus pour la wilaya au titre de l'exercice 2026 des programmes sectoriels centralisés et décentralisés et portant, notamment sur la réalisation de 10 groupes scolaires, 9 CEM, 6 lycées, 11 cantines scolaires, 5 UDS, 8 salles de sports et 12 terrains de sport. Les travaux de ces projets seront lancés après le parachèvement des études, selon le même responsable qui a fait état du lancement de la réalisation de plus de 100 projets d'équipements publics retenus dans la wilaya en 2026 pour les divers secteurs de l'éducation, de la santé, de l'enseignement supérieur et de la jeunesse et des sports.

GUELMA

## Portes ouvertes sur les services numériques d'Algérie Télécom

Des portes ouvertes sur les services numériques d'Algérie Télécom ont été organisées mardi à Guelma à l'intention des organismes et entreprises publiques et privées pour leur présenter les solutions numériques innovantes à même d'améliorer les performances et consolider le processus de la transition numérique.
L'expert et directeur des offres à la direction générale d'Algérie Télécom, Adlane Koufi a présenté, lors de cette manifestation tenue à l'hôtel public Mermoura, une communication sur les solutions numériques développées par cette entreprise au profit des organismes administratifs et entreprises.
Ces solutions, à l'adresse indiquée, incluent la cybersécurité, la protection des systèmes et données, la téléconférence, l'organisation technique de rencontres et manifestations et des services de télécommunications à très haut débit.
Les débats au terme de cette intervention ont évoqué la possibilité pour le secteur de la santé de la wilaya d'utiliser en cas de besoin la plateforme d'Algérie Télécom pour certaines consultations médicales, l'interprétation de certains examens et l'élaboration de rapports médicaux par des médecins de l'extérieur de la wilaya.
Les représentants de certaines entreprises ont notamment découvert à l'occasion le service de mise en réseau de leurs filiales pour la tenue de réunions virtuelles.
La rencontre a connu la participation des représentants des directions exécutives de la wilaya, d'organismes administratifs et d'entreprises publiques et privées

BLIDA

# Salon régional des agrumes les 14 et 15 janvier

*La wilaya de Blida accueillera, les 14 et 15 janvier, le Salon régional des agrumes, organisé par la Chambre locale d'agriculture en coordination avec la Direction des services agricoles (DSA), à-on informé mardi auprès de cet établissement.*

Le secrétaire général de la chambre, Mohamed Haned, a expliqué à l'APS que le Salon, placé sous le slogan "La numérisation : contrôler les normes de production des agrumes et renforcer les exportations", verra la participation des producteurs et de professionnels du secteur des agrumes d'Alger, de Boumerdès, de Bouira, de Tipasa, de Chlef, d'Aïn Defla et de Blida, ainsi que d'experts, de chercheurs, d'opérateurs économiques et d'exportateurs.
Le responsable a ajouté que le Salon, qui se tiendra dans la salle omnisports Mohamed-Baaziz en centre-ville, s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement du secteur des agrumes, ainsi que de l'accompagnement des acteurs du domaine agricole, grâce à l'intégration de la numérisation dans la définition des normes de production, l'amélioration de la qualité et le renforcement de la compétitivité du produit national, conformément aux exigences des marchés nationaux et internationaux.
Le programme de cet événement annuel comprend une exposition de différentes variétés d'agrumes, ainsi que des interventions d'experts en agriculture et en recherche scientifique, dont l'Agence spatiale algérienne (ASAL), qui présentea notamment les dernières avancées réalisées dans la mise en place d'une base de données destinée à soutenir la prise de décisions stratégiques (relatives au secteur) basées sur des informations fiables.
Ces conférences aborderont également les dernières technologies d'irrigation intelligente et mettront en évidence leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les mécanismes d'un marketing innovant conforme aux normes du marché international.
M. Haned a indiqué que le Salon visait à promouvoir le secteur des agrumes, à mettre en avant le rôle de la numérisation dans le contrôle des normes de production et de suivi et de la qualité, ainsi qu'à améliorer la rentabilité du secteur, à contribuer à l'amélioration de la qualité des produits nationaux et à soutenir leur exportation.
Selon la même source, cet événement devrait également déboucher sur des recommandations scientifiques et permettre de renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur.

OUARGLA

## Un exercice de simulation du risque d'inondation pour tester le plan d'organisation des secours

**Un exercice de simulation du risque d'inondation a été exécuté, mardi à Ouargla, afin de tester l'activation du plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya, à-on informé des services de la protection civile.**
**Cet exercice a simulé des prélèvements abondantes ayant entraîné une montée des eaux et l'inondation de plusieurs quartiers, nécessitant ainsi l'activation du plan ORSEC, qui a mobilisé des interventions sur le terrain, notamment le pompage des eaux pluviales et le secours des victimes, a précisé le chef de service de prévention à la direction locale de la protection civile, le lieutenant-colonel, Belkacem Ghrissi.**
**Il s'agit d'une simulation proactive visant à tester la gestion d'une catastrophe, qui implique l'activation du plan ORSEC, mobilisant divers secteurs et institutions, la protection civile, la santé, les travaux publics, les transports, l'habitat, l'hydraulique, les services de sécurité et le Croissant-Rouge algérien, entre autres, a-t-il souligné.**
**Cette manœuvre virtuelle constitue également une occasion de formation et d'évaluation de la réactivité des acteurs participant au plan prévu, dont les missions principales constituant en le sauvetage, l'évacuation sanitaire et la prise en charge des victimes, a conclu le même officier.**

ORAN

## Programmation de la réalisation de 58 nouveaux établissements éducatifs

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran sera renforcé par la réalisation de 58 nouveaux établissements éducatifs comprenant les trois cycles d'enseignement, dans le cadre de l'exercice financier 2026, à-on informé, mardi, auprès de la direction de l'éducation de la wilaya.
Il s'agit de réalisation de 23 groupes scolaires, 21 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 14 lycées. Les travaux devront débuter, prochainement, une fois les procédures administratives achevées, pour permettre la réception d'une partie de ces établissements lors de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), selon la même source.
Ces nouvelles structures éducatives seront implantées dans plusieurs nouveaux pôles d'habitat à forte densité démographique, notamment le pôle résidentiel Chahid Ahmed Zabana à Misserghine, ainsi qu'à Oued Tlelat, Bir El Djir et dans d'autres communes. Elles contribueront à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et à l'élimination du système de la double vacance dans certains établissements, a-t-on souligné.
Par ailleurs, le secteur a été renforcé, lors de la rentrée scolaire en cours 2025-2026, par 18 nouveaux établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, dont 12 écoles primaires, 4 CEM et 2 lycées, répartis à travers les différents nouveaux pôles urbains et communes, à l'instar des pôles urbains Chahid Ahmed Zabana à Misserghine et Belgaïd dans la commune de Bir El Djir, ainsi que les zones de Haï Rabah et Bouyakour, dans la commune de Boutlelis, et la zone de Mahdia à Oued Tlelat.
Pour rappel, la wilaya d'Oran compte au total plus de 900 établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement.

# La Nouvelle Stratégie de sécurité nationale des États-Unis d'Amérique

*Pour s'assurer que l'Amérique reste le pays le plus fort, le plus riche, le plus puissant et le plus prospère du monde pour les décennies à venir, notre pays a besoin d'une stratégie cohérente et ciblée sur la manière dont nous interagissons avec le monde. Et pour y parvenir, tous les Américains doivent savoir exactement ce que nous essayons de faire et pourquoi.*

6e partie

L'Amérique dispose d'atouts considérables, l'économie et l'armée les plus puissantes du monde, une innovation de premier plan, un « soft power » inégalé et une tradition bien établie d'aide à nos alliés et partenaires, ce qui nous permet d'être compétitifs. Le président Trump est en train de nouer des alliances et de renforcer des partenariats dans la région indo-pacifique afin de garantir la sécurité et la prospérité à long terme.

**Économie : Les enjeux ultimes**

Depuis la réouverture de l'économie chinoise au monde en 1979, les relations commerciales entre nos deux pays ont été et restent fondamentalement déséquilibrées. Ce qui a commencé comme une relation entre une économie riche et mature et l'un des pays les plus pauvres du monde est devenue une relation entre quasi-pairs, même si, jusqu'à très récemment, le positionnement des États-Unis restait encore enraciné dans ces hypothèses passées.

La Chine s'est adaptée au changement de politique tarifaire des États-Unis qui a débuté en 2017 en partie en renforçant son emprise sur les chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les pays à revenu faible ou moyen (c'est-à-dire dont le PIB par habitant est inférieur ou égal à 13 800 dollars), qui comptent parmi les plus grands terrains d'affrontement économique des décennies à venir. Les exportations de la Chine vers les pays à faible revenu ont doublé entre 2020 et 2024. Les États-Unis importent indirectement des produits chinois via des intermédiaires et des usines construites par la Chine dans une douzaine de pays, dont le Mexique. Les exportations de la Chine vers les pays à faible revenu sont aujourd'hui près de quatre fois supérieures à celles vers les États-Unis. Lorsque le président Trump est entré en fonction pour la première fois en 2017, les exportations de la Chine vers les États-Unis s'élevaient à 4 % de son PIB, mais elles sont depuis tombées à un peu plus de 2 % de son PIB. La Chine continue toutefois ses exportations vers les États-Unis via des pays tiers.

À l'avenir, nous rééquilibrerons les relations économiques entre les États-Unis et la Chine, en donnant la priorité à la réciprocité et à l'équité afin de restaurer l'indépendance économique des États-Unis. Le commerce avec la Chine doit être équilibré et ciblé sur des domaines peu sensibles. Si l'Amérique reste sur la voie de la croissance, et parvient à maintenir celle-ci tout en entretenant des relations économiques réellement et mutuellement avantageuses avec Pékin, notre économie devrait passer de 30 000 milliards de dollars en 2025 à 40 000 milliards de dollars dans les années 2030, ce qui placerait notre pays dans une position privilégiée pour conserver son statut de première économie mondiale. Notre objectif ultime est de jeter les bases d'une vitalité économique à long terme.

Il est important que cette démarche s'accompagne d'une attention soutenue et permanente portée à la dissuasion afin d'éviter une guerre dans la région indo-pacifique. Cette approche combinée peut devenir un cercle vertueux, car une dissuasion américaine forte ouvre la voie à une action économique plus disciplinée, laquelle permet à son tour aux États-Unis de disposer de ressources plus importantes pour soutenir la dissuasion à long terme.

Pour ce faire, plusieurs éléments sont essentiels.

Tout d'abord, les États-Unis doivent protéger et défendre leur économie et leur population contre tout préjudice, quel qu'en soit le pays d'origine ou la source. Cela signifie qu'il faut mettre fin (entre autres) :

- aux subventions prédatrices et aux stratégies industrielles dirigées par l'État ;
- aux pratiques commerciales déloyales ;
- à la destruction d'emplois et la désindustrialisation ;
- au vol de la propriété intellectuelle et à l'espionnage industriel à grande échelle ;
- aux menaces contre nos chaînes d'approvisionnement mettant en péril l'accès des États-Unis à des ressources essentielles, notamment les minéraux et les terres rares ;
- aux exportations de précurseurs du fentanyl qui alimentent l'épidémie d'opioïdes en Amérique ; et
- à la propagande, aux opérations d'influence et autres formes de subversion culturelle.

Ensuite, les États-Unis doivent collaborer avec leurs alliés et partenaires signataires de traités, lesquels, ensemble, ajoutent 35 000 milliards de dollars de puissance économique à notre propre économie nationale de 30 000 milliards de dollars (constituant ensemble plus de la moitié de l'économie mondiale) – afin de contrer les pratiques économiques prédatrices et utiliser notre puissance économique combinée pour contribuer à sauvegarder notre position de premier plan dans l'économie mondiale et veiller à ce que les économies alliées ne soient pas subordonnées à une quelconque puissance concurrente. Nous devons continuer à améliorer les relations commerciales (et autres) avec l'Inde afin d'encourager New Delhi à contribuer à la sécurité de la région indo-pacifique, notamment en poursuivant la coopération quadrilatérale avec l'Australie, le Japon et les États-Unis (« la Quadrilatérale »). En outre, Nous nous efforcerons par ailleurs, d'aligner les actions de nos alliés et partenaires sur notre intérêt commun, qui est d'empêcher la domination de toute nation concurrente. Les États-Unis doivent en même temps investir dans la recherche afin de préserver et de faire progresser leur avantage dans les technologies militaires de pointe et à double usage, en mettant l'accent sur les domaines où les avantages américains sont les plus marquants. Citons notamment le domaine sous-marin, spatial et nucléaire, ainsi que d'autres secteurs qui détermineront l'avenir de la puissance militaire, tels que l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et les systèmes autonomes, sans oublier l'énergie nécessaire pour alimenter ces domaines. En outre, les relations essentielles que le gouvernement américain entretient avec le secteur privé américain contribuent à la surveillance des menaces persistantes qui pèsent sur les réseaux américains, y compris les infrastructures critiques. Ce qui à son tour permet au gouvernement américain de mener des opérations de détection, de localisation et de riposte en temps réel (c'est-à-dire des opérations de défense réseau et des cyberopérations offensives) tout en protégeant la compétitivité de l'économie américaine et en renforçant la résilience du secteur technologique américain.

Afin d'améliorer ces capacités, il sera également nécessaire de considérablement dérèglementer afin d'améliorer encore notre compétitivité, de stimuler l'innovation et d'accroître l'accès aux ressources naturelles de l'Amérique. En faisant cela, nous devons avoir pour objectif de rétablir un équilibre militaire favorable aux États-Unis et à nos alliés dans la région.

Outre le maintien de notre prééminence économique et la consolidation de notre système d'alliances en un groupe économique, nous, États-Unis devons engager une politique diplomatique ferme et mener une action économique sous l'impulsion du secteur privé dans les pays où la majeure partie de la croissance économique mondiale devrait se produire au cours des prochaines décennies..

La diplomatie « America First » a pour objectif de rééquilibrer les relations commerciales mondiales. Nous avons clairement indiqué à nos alliés que le déficit actuel de la balance des États-Unis est intolérable. Nous devons encourager l'Europe, le Japon, la Corée, l'Australie, le Canada, le Mexique et d'autres pays importants à adopter des politiques commerciales qui contribuent à rééquilibrer l'économie chinoise en faveur de la consommation des ménages, en effet l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine et le Moyen-Orient ne peuvent à eux seuls absorber l'énorme capacité excédentaire de la Chine. Les nations exportatrices d'Europe et d'Asie peuvent également se tourner, pour leurs exportations, vers les pays à revenu intermédiaire, ils constituent un marché limité mais en pleine croissance.

Les entreprises chinoises dirigées et soutenues par l'État excellent dans la construction d'infrastructures physiques et numériques, et la Chine a recyclé près de 1 300 milliards de dollars de ses excédents commerciaux en prêts à ses partenaires commerciaux. L'Amérique et ses alliés n'ont pas élaboré, et encore moins mis en oeuvre, un plan commun en direction de ce qu'on appelle le « Sud global », alors qu'ils possèdent à eux tous des ressources considérables. L'Europe, le Japon, la Corée du Sud et d'autres pays détiennent des actifs étrangers nets de 7 000 milliards de dollars. Les institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement, possèdent des actifs cumulés de 1 500 milliards de dollars. Si la dérive de certaines de ces institutions a nui à leur efficacité, l'administration actuelle est déterminée à user de son leadership pour mettre en œuvre des réformes qui garantissent qu'elles servent les intérêts américains.

Ce qui différencie l'Amérique du reste du monde, notre ouverture, notre transparence, notre fiabilité, notre engagement en faveur de la liberté et de l'innovation, et notre capitalisme de libre marché, continuera à faire de nous le partenaire mondial de premier choix. L'Amérique continue d'occuper une position dominante dans les technologies clés dont le monde a besoin. Nous devrions présenter à nos partenaires une série d'incitations, par exemple, coopération en matière de haute technologie, achats dans le domaine de la défense et accès à nos marchés financiers, c'est ce qui fera pencher la balance en notre faveur.

**(A suivre)**

MAURITANIE

## Examen des dispositions à prendre pour approvisionner le marché en prévision du Ramadan

Le ministère du Commerce et du Tourisme a abrité mardi une réunion élargie consacrée à l'examen des dispositions relatives à la préparation des foires du ramadan et à la garantie de l'approvisionnement du marché national en produits agricoles de base, en particulier les légumes.
La réunion, qui a regroupé la ministre du Commerce, le ministre de l'Agriculture et des représentants des employeurs, a porté sur les mécanismes permettant de garantir l'abondance de l'offre sur les marchés, en tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens, afin de convenir ultérieurement de prix appropriés pour ces produits pendant le mois de ramadan.
Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions préparatoires organisées par le gouvernement en prévision du mois du ramadan, au cours desquelles il a été convenu de créer une commission technique chargée d'étudier l'harmonisation de l'approvisionnement avec la production locale et de contribuer à la fixation de prix appropriés.
Des représentants du syndicat des employeurs, de la fédération du commerce, ainsi que des producteurs et importateurs de légumes et un certain nombre de responsables des secteurs concernés ont également participé à la réunion.

TUNISIE

# Le gouvernement lance une refonte majeure de sa législation sur l'investissement

*La cheffe du gouvernement tunisien, Sarra Zaâfrani Zenzri, a présidé récemment un conseil ministériel restreint consacré à la révision de la loi sur l'investissement.*

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de transformer en profondeur le climat des affaires du pays, en misant sur la modernisation des procédures administratives et l'intégration des technologies numériques.
Le projet vise à créer un environnement plus favorable aux entrepreneurs tunisiens et étrangers, tout en répondant aux exigences d'un développement économique équilibré et socialement juste.

### Un cadre juridique à moderniser

Le système actuel d'investissement, établi par la loi n°71 de 2016, présente aujourd'hui des limites qui freinent le dynamisme économique du pays. Malgré les avancées réalisées il y a près d'une décennie, les mutations rapides de l'économie mondiale et l'évolution des attentes des investisseurs exigent une adaptation substantielle du dispositif législatif.
La nouvelle version du texte entend corriger ces lacunes en facilitant concrètement la création et le développement des entreprises. L'objectif affiché consiste à accélérer les démarches administratives qui alourdissent actuellement les projets entrepreneuriaux et découragent parfois les porteurs d'initiatives. Cette modernisation répond également aux principes constitutionnels tunisiens qui placent la justice sociale au cœur des politiques publiques.

### Des outils numériques

Le ministre de l'économie et de la planification, Samir Abdelhafidh, a présenté les grandes lignes de cette réforme structurelle qui s'appuie largement sur le numérique. Parmi les innovations majeures figure la création d'une plateforme nationale dédiée aux investisseurs, destinée à centraliser l'ensemble des démarches administratives.
Cette interface numérique permettra aux entrepreneurs de suivre l'avancement de leurs dossiers en temps réel et d'interagir directement avec les administrations concernées. Le projet prévoit également l'instauration d'un guichet unique physique pour accompagner les investisseurs dans leurs démarches.
Des dispositions particulières ont été pensées pour faciliter l'accès des jeunes et des nouveaux entrepreneurs au monde des affaires, avec des conditions de création simplifiées adaptées à leur situation spécifique.

### Une stratégie tournée vers l'avenir

Au-delà des aspects techniques, cette réforme s'inscrit dans une vision globale du développement économique tunisien. Les autorités souhaitent orienter les capitaux vers des secteurs stratégiques susceptibles de générer une forte valeur ajoutée et de renforcer la compétitivité internationale du pays.

EGYPTE

## Les arrivées touristiques ont augmenté de 21 % en 2025, à 19 millions de visiteurs

Bien que dépassé en 2024 par le Maroc pour le statut de 1re destination touristique africaine, le pays des pharaons demeure une destination phare sur le continent grâce à sa riche histoire, à ses célèbres monuments culturels et sa bonne connectivité aérienne.
Les entrées touristiques en Egypte ont atteint la barre des 19 millions en 2025, affichant une hausse de 21 % par rapport à 2024, a annoncé le samedi 3 janvier le ministre du Tourisme et des Antiquités, Sherif Fathy.
« Cette croissance supérieure à la moyenne mondiale, qui a été estimée à 5% par l'Organisation mondiale du tourisme, reflète la compétitivité de l'Egypte en tant que destination sûre, ainsi que le succès de notre stratégie visant à offrir des produits touristiques diversifiés tout en améliorant la qualité du service », a-t-il déclaré. Le ministre a également révélé que le trafic des vols charters dans le pays a augmenté de 32 % durant l'année écoulée, notant que les vols touristiques provenaient de 193 villes à travers le monde. Ces chiffres reflètent la consolidation de la reprise de ce secteur après la pandémie de Covid-19, qui avait fait chuter les arrivées de touristes en Egypte de 13 à environ 3,7 millions d'arrivées entre 2019 et 2020. En 2024, le pays d'Afrique du Nord a accueilli 15,7 millions de visiteurs.
Le gouvernement égyptien s'est fixé pour objectif de porter le nombre de touristes étrangers à 30 millions par an dès 2028, grâce notamment à la modernisation à l'extension des aéroports, au déploiement d'un système intégré de visas électroniques (e-Visa) visant à rationaliser les procédures d'entrée et à améliorer l'efficacité aux points frontaliers, à la construction de ports de croisière, et au développement de nouvelles capacités hôtelières.
L'industrie touristique est l'une des principales sources de revenus et d'emplois en Egypte. En 2024, elle a rapporté environ 15,3 milliards USD au pays, d'après les chiffres officiels.

ARABIE SAOUDITE

## Riyadh approuve le budget 2026 avec 306 milliards $ de recettes prévues

L'Arabie saoudite devrait générer des recettes de 1,15 trillion de francs suisses (306 milliards de dollars) en 2026, soit une augmentation de 5,1 pour cent par rapport à l'estimation de 2025, soulignant les gains du programme de diversification économique en cours du Royaume.
Le budget 2026, approuvé mardi par le prince héritier Mohammed ben Salmane lors d'une réunion du cabinet à Dammam, fixe les dépenses totales à 1,31 trillion de SR, soit un peu moins que les 1,34 trillion de SR prévus pour 2025, selon la déclaration budgétaire publiée par le ministère des Finances.
Les dépenses totales sont fixées à SR1.31 trillion, légèrement en dessous des SR1.34 trillion prévus pour 2025.
Le déficit budgétaire devrait atteindre environ 165 milliards de SR en 2026, soit 3,3 % du PIB, grâce à des politiques de dépenses anticycliques ciblées.
Le gouvernement donnera la priorité à l'efficacité des dépenses, à la modernisation des infrastructures et à l'amélioration des services publics.
Le ministère a déclaré que le gouvernement restait concentré sur l'amélioration de l'efficacité des dépenses, le renforcement de la qualité des services essentiels et l'avancement des giga-projets et des stratégies nationales prioritaires alignées sur les objectifs de Saudi Vision 2030.
"Ces efforts comprennent le développement continu des infrastructures, l'amélioration de la qualité de vie et le renforcement des services publics pour les citoyens, les résidents et les visiteurs", indique le communiqué.
Les estimations révisées pour 2025 font état d'un déficit budgétaire de 245 milliards de SR, soit 5,3 % du produit intérieur brut. Le déficit devrait atteindre environ 165 milliards de SR en 2026, soit 3,3 % du PIB.
"Le déficit budgétaire devrait se maintenir à des niveaux plus bas à moyen terme, en raison de l'adoption par le gouvernement de politiques de dépenses anticycliques ciblées", note le rapport.
"Le gouvernement s'est engagé à maintenir un équilibre entre la réponse aux cycles économiques et le respect des objectifs de viabilité budgétaire.
Le budget prévoit également une croissance du PIB réel de 4,6 % en 2026, conformément au chiffre indiqué dans la déclaration pré-budgétaire publiée en septembre.
Le prince héritier Mohammed ben Salmane a déclaré que le budget de l'État pour 2026 réaffirme l'engagement du Royaume à placer le bien-être des citoyens au centre des priorités du gouvernement.
Il a demandé aux ministres et aux fonctionnaires de mettre activement en œuvre les programmes et les projets décrits dans le budget - en particulier les initiatives de développement et les initiatives sociales qui font progresser la Vision saoudienne 2030 - en soulignant que les citoyens et leurs services restent la priorité absolue.
Selon l'agence de presse saoudienne, le prince héritier a noté que la transformation structurelle réalisée depuis le lancement de Vision 2030 a stimulé la croissance du secteur non pétrolier, maintenu l'inflation en dessous des moyennes mondiales, amélioré l'environnement des affaires, renforcé le rôle du secteur privé en tant que partenaire clé du développement, et positionné le Royaume en tant que centre économique et d'investissement mondial.
Il a déclaré que le gouvernement continuait à soutenir la croissance économique tout en maintenant la viabilité budgétaire, en améliorant la résistance de l'économie locale aux fluctuations mondiales et en soutenant la dynamique de développement. Ces objectifs sont atteints grâce à des politiques fiscales, économiques et sociales disciplinées et flexibles, à une planification à long terme et à l'utilisation stratégique d'outils de financement souverains dans le cadre d'une dette à moyen terme.

RAFFINERIE DE KRIBI

# Cstar veut anticiper un démarrage partiel à 10 000 barils/jour au 2e semestre 2026

*Cstar Petroleum, société de projet portée par la SNH, Tradex et Ariana Energy, prépare un scénario de démarrage partiel de la raffinerie en construction au port de Kribi. Selon des sources d'Investir au Cameroun, les promoteurs ont présenté en décembre 2025 au conseil d'administration de Cstar un calendrier de « production anticipée » qui prévoit une montée en charge à 10 000 barils par jour au second semestre 2026.*

D'après une source interne au projet, ce plan viserait un début d'opérations correspondant à environ un tiers de la capacité finale annoncée, fixée à 30 000 barils par jour. Cstar estime que ce premier niveau d'activité permettrait de couvrir environ 22 % de la demande nationale en diesel et en essence, en attendant l'achèvement complet des travaux et la mise en service de l'ensemble des unités.

Si cette trajectoire se confirme, elle marquerait une accélération du calendrier initial, la mise en service ayant été envisagée pour juin 2028, selon les informations communiquées au lancement du projet.

Le projet combinant raffinerie et dépôt a été lancé officiellement le 17 juillet 2025 sur un site de la zone portuaire de Kribi.

Dans une communication récente, Cstar indiquait que le démarrage « opérationnel » du chantier devait s'enclencher en janvier 2026, à l'issue d'un conseil d'administration tenu le 6 décembre 2025 à Dubaï.

Annoncé sur 250 hectares, le complexe prévoit une raffinerie d'une capacité de 30 000 barils par jour, ainsi qu'un terminal de stockage de carburants d'environ 250 000 m³, extensible à 300 000 m³. Le coût prévisionnel est évalué à environ 115 milliards de FCFA, en attendant la finalisation des études.

Les travaux ont été confiés à un consortium réunissant RCG Turnkey Solutions, Global Process Systems (GPS) et Norinco International. BGFI Cameroun a été mandatée pour mobiliser 120 milliards de FCFA et assurer le rôle de banque agent dans le montage financier.

Le projet s'inscrit dans la quête de « souveraineté énergétique » mise en avant depuis l'arrêt de la Sonara. Dans un contexte

où la demande annuelle est estimée autour de 1,9 million de tonnes métriques, les capacités nationales de stockage, évaluées à environ 270 000 m³, demeurent inférieures à une cible évoquée d'environ 470 000 m³, au regard des exigences de stocks de sécurité et commerciaux.

Les projections attribuées aux promoteurs font état d'une réduction des importations de carburants de 30 %, d'économies annoncées proches de 400 milliards de FCFA par an, ainsi que de recettes d'exportation estimées à 141 milliards de FCFA, notamment via les carburants marins. Elles évoquent également des créations d'emplois avancées à 2 000 postes directs et 5 000 emplois indirects.

Cstar Petroleum indique structurer le projet autour de deux entités, Cstar Tank Farm pour le terminal pétrolier et Cstar Refinery pour la raffinerie. L'entreprise met en avant un objectif de substitution aux importations et affirme qu'une fois la pleine capacité atteinte, et avec l'ajout d'unités biofuel, le complexe pourrait couvrir près de 70 % des besoins du marché local.

Pour rappel, Cstar a été créée par la SNH et son marketeur Tradex S.A. Son capital est réparti entre Ariana Energy, qui détient 49 %, Tradex, qui en détient 31 %, et la SNH, qui en détient 20 %.

RDC

## Kinshasa signe avec Vingroup pour moderniser ses transports grâce à l'électrique

Confrontée à une congestion persistante et à l'augmentation rapide de son parc automobile, Kinshasa s'appuie sur des partenariats privés pour améliorer la mobilité. En s'associant à un groupe vietnamien, la ville envisage de renouveler progressivement sa flotte de transport public avec des solutions entièrement électriques.

La municipalité de Kinshasa (capitale de la RDC) a acté, lundi 29 décembre, un protocole d'accord avec la société vietnamienne Vingroup et la société locale Exposure SARL pour le déploiement à grande échelle de solutions de transport 100 % électriques.

La convention prévoit l'acquisition et la mise en circulation de véhicules électriques de VinFast — filiale de Vingroup spécialisée dans la construction automobile — pour répondre aux besoins de mobilité de la population. Les partenaires s'engagent également à développer un écosystème complet, comprenant un réseau étendu de bornes de recharge et des ateliers modernes pour la maintenance et la réparation des véhicules.

La première phase du projet, prévue jusqu'à la fin du premier trimestre 2026, comprend l'élaboration d'une feuille de route devant mener à la signature de contrats officiels pour la mise en œuvre effective du projet. Dans ce cadre, VinFast fournira 500 bus électriques et 1 000 voitures électriques destinés à la flotte publique de Kinshasa. Parallèlement, VinFast et Exposure prévoient la conclusion d'un contrat portant sur la fourniture et la distribution, sur le marché local, de 10 000 à 20 000 voitures électriques et de 50 000 à 100 000 motos électriques de la marque.

BURKINA

## Le pays prépare le lancement d'une facture électronique certifiée

Le dispositif vise l'augmentation des recettes fiscales, la réduction de la fraude et un meilleur suivi des transactions commerciales, via un système contrôlé par l'administration fiscale. Le Burkina Faso prévoit de lancer une facture électronique certifiée dès ce mois de janvier 2026. L'annonce a été faite le 31 décembre 2025 lors du discours à la nation de son dirigeant, le capitaine Ibrahim Traoré, pour qui ce dispositif vise deux objectifs principaux. Le premier concerne l'augmentation des recettes publiques : en recevant les données de facturation de manière continue, l'administration fiscale peut mieux suivre les chiffres déclarés par les entreprises. De quoi aider à réduire la sous-déclaration et à limiter les pertes liées à la fraude à la TVA et aux impôts indirects.

Le deuxième objectif est de lutter contre les pratiques de corruption dans les transactions commerciales. La facture électronique certifiée réduit en effet les échanges directs entre agents fiscaux et opérateurs économiques. Les contrôles reposent davantage sur des données enregistrées dans le système que sur des interventions physiques. Cela limite les arrangements informels et renforce la traçabilité des opérations. Avec ce dispositif, le Burkina Faso souhaite ainsi connecter les commerçants, les entreprises et l'administration fiscale autour d'un système de facturation unique et contrôlé.

Pour les commerçants et entreprises, la facture électronique certifiée facilite le suivi des ventes et la tenue de la comptabilité, tout en réduisant les risques de litiges avec l'administration fiscale grâce à la centralisation des données. Le système a aussi le potentiel d'améliorer l'accès au crédit. Les banques peuvent en effet s'appuyer sur des données de ventes vérifiables pour analyser la situation et le profil financiers d'un client.

Pour l'État, la facture électronique certifiée améliore la visibilité sur les transactions économiques. Elle permet une meilleure prévision des recettes et une gestion plus structurée de la fiscalité. Elle peut aussi élargir l'assiette fiscale en intégrant progressivement des activités jusque-là peu ou pas déclarées. À l'échelle de l'économie, cette facture favorise la formalisation des activités commerciales, en particulier dans les secteurs où les paiements en espèces restent dominants.

ENTRE INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET GÉOPOLITIQUES

# La Bourse de Paris prudente

*La Bourse de Paris évolue sans élan jeudi dans l'attente d'indicateurs économiques en zone euro et aux Etats-Unis, et scrutant les tensions géopolitiques liées au Venezuela et au Groenland.*

Vers 9H50 (heure locale) le CAC 40 perdait 0,08% à 8.232,77 points, en recul de 4,66 points. Mardi, l'indice vedette parisien avait gagné 0,32% à 8.237,43 points, en hausse de 25,93 points.
Les investisseurs attendent la publication des chiffres de l'inflation en zone euro pour le mois de décembre, vers 10H00 GMT. La veille, ils avaient salué une décélération de l'indicateur en Allemagne et en France durant cette période.
Ces chiffres, "plus faibles que prévu, ont atténué les craintes d'une éventuelle hausse des taux de la Banque centrale européenne (BCE) cette année", relèvent les analystes de la Deutsche Bank.
Dans ce contexte, le rendement de l'emprunt à dix ans français atteignait 3,52% vers 9H50, contre 3,55% la veille. Son équivalent allemand, référence en Europe, était à 2,81%, contre 2,84% précédemment.
De l'autre côté de l'Atlantique, les investisseurs prendront connaissance du rapport mensuel sur les créations d'emplois dans le secteur privé aux Etats-Unis en décembre et de l'indice d'emploi JOLTS.
Ces données permettront d'en savoir plus sur l'avenir de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).
Plus le marché du travail est faible, plus une baisse des taux se justifie, ce qui est bon pour les actions.
A ce titre, le rapport mensuel du ministère américain du Travail vendredi sera le principal rendez-vous de la semaine.
Autre point d'attention majeur des marchés: les tensions géopolitiques grandissantes, dans la foulée de l'intervention américaine au Venezuela et la capture du président déchu le week-end dernier.
Pour l'instant, "la réaction" des investisseurs "a été largement modérée, voire positive pour une poignée de secteurs", relève Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank.
Mais les "récentes déclarations de la maison Blanche sur le Groenland maintient aujourd'hui les investisseurs dans l'expectative", relève Kathleen Brooks, analyste pour XTB.
Le président américain Donald Trump étudie "plusieurs options" pour acquérir le territoire autonome danois, y compris "utiliser l'armée", a affirmé sa porte-parole mardi, de quoi attiser encore l'inquiétude en Europe sur le sort de l'île arctique.
Dans ce contexte, en revanche, les valeurs européennes de la défense bondissaient. A Paris, Thales prenait 2,82% et Dassault Aviation 1,03%.

### TotalEnergies recule dans la foulée des prix du pétrole

Donald Trump a déclaré mardi que le Venezuela allait "remettre" jusqu'à 50 millions de barils de pétrole aux Etats-Unis, en affirmant qu'il contrôlera les revenus générés en tant que président américain.
Les prix du pétrole reculaient dans ce contexte: "Les marchés anticipent un choc d'offre positif" même "si cela ne se produira pas avant un certain temps et sans investissements considérables", souligne Kyle Rodda, analyste pour le courtier Capital.com.
TotalEnergies souffrait de la situation, perdant 2,09% à 53,89 euros vers 9H40 (heure de Paris).
ArcelorMittal recherché
L'aciériste Arcelor Mittal était recherché par les investisseurs, au lendemain de l'annonce de la signature avec EDF d'un contrat de fourniture d'électricité nucléaire (CAPN) d'une durée de 18 ans, pour approvisionner les sites de l'aciériste en France. Le cours de l'action prenait +3,13% à 40,84 euros.

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

**COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN**

**Cours du : 07 Janvier 2026**
**Valeur : 09 Janvier 2026**

| BASE | DEVISES | | COURS ACHAT | COURS VENTE |
|---|---|---|---|---|
| 1 | USD | US DOLLAR | 129.7631 | 129.7781 |
| 1 | EUR | EURO | 151.6412 | 151.6846 |
| 1 | GBP | POUND STERLING | 175.1425 | 175.2337 |
| 100 | JPY | JAPANESE YEN | 82.9316 | 82.9624 |
| 1 | CNY | CHINESE YUAN | 18.5660 | 18.5700 |
| 1 | CHF | SWISS FRANC | 163.0395 | 163.1198 |
| 1 | CAD | CANADIAN DOLLAR | 93.8748 | 93.9060 |
| 1 | DKK | DANISH KRONE | 20.2948 | 20.3003 |
| 1 | SEK | SWEDISH KRONA | 14.0784 | 14.0826 |
| 1 | NOK | NORWEGIAN KRONE | 12.8864 | 12.8914 |
| 1 | AED | UAE DIRHAM | 35.3270 | 35.3349 |
| 1 | SAR | SAUDI RIYAL | 34.5998 | 34.6066 |
| 1 | KWD | KUWAITI DINAR | 424.6175 | 424.8056 |
| 1 | TND | TUNISIAN DINAR | 44.2698 | 44.7147 |
| 1 | MAD | MOROCCAN DIRHAM | 14.1477 | 14.1494 |
| 1 | LYD | LIBYAN DINAR | 23.9177 | 24.0405 |
| 1 | MRU | MAURITANIAN OUGUIYA | 3.2613 | 3.2714 |
| 1 | SDR | SPEC. DRA. RIGHTS | 177.6136 | 177.6136 |

FREINÉE PAR LES VALEURS DE L'ÉNERGIE AVEC LA BAISSE DU PÉTROLE

# Les principales Bourses européennes évoluent en baisse

Les principales Bourses européennes, hormis le Dax allemand, évoluent en baisse mercredi en début de séance, freinées par le repli des valeurs énergétiques avec le recul des cours du pétrole.
À Paris, le CAC 40 perd 0,27% à 8.214,94 points vers 08h25 GMT. A Londres, le FTSE 100 cède 0,25% mais à Francfort, le Dax avance de 0,5%, à la faveur de la progression des valeurs industrielles.
L'indice EuroStoxx 50 est en baisse de 0,08%, le FTSEurofirst 300 grapille 0,05% et le Stoxx 600 de 0,06%.
Le compartiment européen de l'énergie recule de 1,4%, plus fort repli sectoriel, sur fond de baisse des cours du brut dans la foulée de l'annonce d'un accord entre Caracas et Washington pour l'exportation de 2 milliards de dollars de pétrole vénézuélien aux Etats-Unis.
A Paris, TotalEnergies recule de 1,85%, parmi les plus forts reculs du CAC 40 avec Kering (-3,4%).

BOURSE ZURICH

# Ouverture attendue en hausse, portée par Wall Street

La Bourse suisse devrait entamer la séance de mercredi du bon pied, dans le sillage de la dynamique favorable de Wall Street en clôture la veille. Si le front des nouvelles d'entreprises demeure largement dégarni, les investisseurs misent sur le risque semblant faire abstraction des tensions géopolitiques.
"Les principaux indices américains ont poursuivi leur mouvement haussier hier soir portés par la conviction persistante que la Réserve fédérale disposera de suffisamment de marge pour accompagner la croissance via plusieurs baisses de taux", explique John Plassard, associé de la banque Cité Gestion en charge des investissements. Les indice Dow Jones et le S&P 500 ont clôturé sur de nouveaux records historiques.
Les investisseurs restent focalisés sur les perspectives de bénéfices plutôt que sur les inquiétudes géopolitiques liées notamment au Venezuela et aux tensions entre le Japon et la Chine.
Les détenteurs de capitaux "confirme une capacité impressionnante à faire abstraction du bruit géopolitique", observe John Plassard.
Après une séance de doute, les valeurs du secteur des semi-conducteurs ont signé un net rebond, preuve que le marché n'a pas renoncé à ce thème malgré les débats sur les valorisations.

### Investisseurs optimistes

Du côté de la Bourse suisse, le SMI s'apprêtait à démarrer la séance sur une hausse de 0,47% à 13'385,00 points, selon les calculs avant-Bourse de la banque Julius Bär. Sur les vingt valeurs constitutives de l'indice phare, seules deux notaient dans le rouge, à savoir le géant des transports et de la logistique Kühne+Nagel (-0,3%) et le distributeur de périphériques et accessoires informatiques Logitech (-0,3% également).
Morgan Stanley a pourtant relevé son objectif de cours pour le titre du groupe de Schindellegi.
En haut de tableau, le groupe d'électrotechnique ABB (+1,2%) se positionnait en première ligne, devant les poids lourds pharma Novartis (+1%) et Roche (+0,6%). Suivait, le fabricant de matériaux de construction Amrize /+0,6%), lequel a annoncé l'acquisition d'un concurrent au Texas, pour un montant non dévoilé.
Les deux autres plus grosses capitalisations du marché, UBS (+0,2%) et Nestlé (+0,2%) faisaient un peu moins bien que la moyenne. Le numéro un suisse des télécoms Swisscom (+0,1%) a fait part d'un accord entre ses filiales italiennes Fastweb et Vodafone avec l'ex-monopoleur TIM (ex-Telecom Italia) afin de développer les réseaux d'accès mobile via un modèle de partage de réseau d'accès radio.
Alcon (+0,6%) a renoncé à l'acquisition de l'américain Staar Surgical, annoncée début août. L'opposition des actionnaires de la société américaine au rachat par le spécialiste ophtalmologique genevois s'est finalement révélée trop forte. Le spécialiste ophtalmologique genevois défend sa proposition et affirme que sa stratégie dans le domaine de la chirurgie réfractive demeurera inchangée.

ETATS UNIS

# Le Venezuela “va remettre” jusqu’à 50 millions de barils de pétrole

*Le président américain a assuré que "les autorités par intérim du Venezuela vont remettre aux Etats-Unis entre 30 et 50 millions de barils de pétrole". "Aucun agent extérieur ne gouverne le Venezuela", a pourtant déclaré sa présidente par intérim, Delcy Rodriguez.*

Donald Trump a déclaré mardi 6 janvier que le Venezuela allait "remettre" jusqu'à 50 millions de barils de pétrole aux Etats-Unis, en affirmant qu'il contrôlera les revenus générés en tant que président américain. Je suis ravi d'annoncer que les autorités par intérim du Venezuela vont remettre aux Etats-Unis entre 30 et 50 millions de barils de pétrole sous sanction et de haute qualité", a affirmé Donald Trump sur sa plateforme Truth Social.
"Ce pétrole sera vendu au prix du marché et l'argent sera contrôlé par moi, président des Etats-Unis, pour garantir qu'il soit utilisé au profit des peuples du Venezuela et des Etats-Unis", a-t-il ajouté.
"Aucun agent extérieur ne gouverne le Venezuela", a pourtant lancé mardi sa présidente par intérim, Delcy Rodriguez, au premier jour de son mandat après l'enlèvement du chef de l'Etat Nicolas Maduro à Caracas sur ordre de Donald Trump.

**”Le gouvernement du Venezuela dirige notre pays, personne d’autre”**

"Le gouvernement du Venezuela dirige notre pays, personne d'autre", a-t-elle assuré, en réponse aux déclarations des derniers jours de Donald Trump, qui a affirmé que Washington était "aux commandes" et que Mme Rodriguez "paierait plus cher que Maduro" si elle ne faisait pas "ce qu'il faut".
La veille, la dirigeante de 56 ans avait prêté serment devant le Parlement, prenant la tête d'un gouvernement qui compte toujours dans ses rangs le ministre de l'Intérieur et tenant d'une ligne dure, Diosdado Cabello, ainsi que le ministre de la Défense Vladimir Padrino Lopez.
Après des mois de frappes sur des embarcations soupçonnées de transporter de la drogue, les Américains se sont emparés samedi de Nicolas Maduro, 63 ans, et de son épouse Cilia Flores, 69 ans. Tous deux doivent répondre de quatre chefs d'accusation, dont celui de "narcoterrorisme". Ils ont plaidé non coupables lundi lors d'une première audience devant un tribunal fédéral à New York. Maduro va rester incarcéré dans cette ville et comparaîtra à nouveau le 17 mars.
L'ONU a averti mardi que cette intervention, présentée par les Etats-Unis comme une opération de police, avait "sapé un principe fondamental du droit international".

FRANCE

## La consommation d’électricité des datacenters pourrait s’envoler lors de la prochaine décennie, selon l’Ademe

Une étude de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie prévoit le quadruplement de la consommation d’électricité des datacenters d’ici 2035.
Les usages numériques des Français, et notamment l'adoption croissante de l'intelligence artificielle, pourraient faire quadrupler la consommation électrique des centres de données dédiés, anticipe l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) dans un rapport diffusé mardi. Les centres de données sont «très énergivores» et consomment «de grandes quantités d'électricité pour alimenter et refroidir les serveurs», explique l'agence publique, évoquant une consommation de 415 térawattheures au niveau mondial en 2024.
Dans ce contexte, l'Ademe a cherché à anticiper l'évolution de la consommation de ces infrastructures jusqu'en 2060, en élaborant cinq cas de figure, plus ou moins vertueux sur le plan de la consommation d'énergie. «Les résultats de notre modélisation pour la période 2024-2035 montrent que, si aucune politique de transition écologique n'est mise en place, la consommation électrique des centres de données risque d'être multipliée par 3,7 rien que sur le territoire français, et multipliée par 4,4 si on tient compte de la consommation électrique des centres de données à l'étranger pour répondre aux usages des Français», dit l'Ademe dans son rapport.
Pour l'année 2024, elle a recensé 352 centres de données actifs en France, pour un total de 8,16 TWh d'électricité consommés en rythme annuel. Elle estime que les usages numériques des Français ont également entraîné 13,79 TWh/an de consommation électrique importée en 2024, c'est-à-dire quand les activités en ligne des Français nécessitent le recours à des centres de données étrangers, donc à de la production d'énergie étrangère. Soit un total de 23,71 TWh/an, qui pourrait s'envoler à 105,25 TWh/an en 2035 si les tendances actuelles se poursuivaient.

ROYAUME-UNI

## L’économie restera au ralenti en 2026 malgré un léger mieux

On peut s’attendre à une légère amélioration de l’économie britannique en 2026… mais n’attendez pas de miracle car aucun parti politique n’est disposé à mener les réformes difficiles qui rendraient son économie plus compétitive. La croissance serait « l’obsession du parti travailliste », promettait Sir Keir Starmer, lorsqu’il était dans l’opposition. Le Royaume-Uni était pauvre, affirmait-il, parce qu’il avait été gouverné de manière chaotique et avait oublié comment construire quoi que ce soit. Mais deux remèdes – une gestion raisonnable et une réforme de son système de planification – permettraient de déclencher un boom de la construction. Et, comme par hasard, l’optimisme quant à la croissance semblait également offrir une issue au désordre budgétaire sans passer par une augmentation des impôts. Ce n’était pas seulement que la stabilité conduirait à la croissance, réfléchissait Sir Keir, mais que la croissance conduirait à la stabilité. Hélas, les choses ne se sont pas déroulées ainsi. Sous Sir Keir, l’économie britannique a continué à stagner, et les prévisionnistes ne voient aucun signe d’accélération. Aucun boom immobilier ne s’est encore produit : en fait, les demandes de permis de construire ont chuté au premier trimestre 2025 et, à Londres, où les besoins en matière de construction sont les plus importants, les nouveaux projets ont pratiquement cessé.

ALLEMAGNE

## L’inflation ralentit plus fortement qu’attendu en décembre, à 1,8% sur un an

L'inflation en Allemagne a ralenti plus fortement qu'attendu en décembre après deux mois de stagnation, atteignant son plus bas niveau dans une année 2025 où la hausse des prix a été maitrisée, selon des chiffres provisoires publiés mardi. Selon une première estimation de l'institut statistique Destatis, la hausse des prix en Allemagne s'est élevée en décembre à 1,8% sur un an, contre 2,3% en novembre. Les analystes de la plateforme Factset s'attendaient à un ralentissement moins marqué, à 1,9%.
Sur l'ensemble de l'année, le taux d'inflation en Allemagne s'est établi au même niveau qu'en 2024, à 2,2%.
La hausse des prix s'éloigne encore des sommets atteints en 2022 et 2023 lors de la crise énergétique provoquée par l'invasion russe en Ukraine. En décembre, ce ralentissement a été porté en grande partie par la chute des prix de l'énergie (-1,3%) et la faible hausse de ceux des biens de consommation (+0,4%). Tout au long de l'année 2026, l'inflation allemande devrait "osciller autour de 2%", prévoit Carsten Brzeski, analyste chez ING. "C'est une bonne nouvelle pour la Banque centrale européenne et le gouvernement allemand, car cela élimine une préoccupation parmi une longue liste de défis économiques", note l'expert. Fin décembre, l'institution de Francfort a temporisé en maintenant de nouveau ses taux d'intérêt comme elle le fait depuis juillet, après huit baisses décidées entre juin 2024 et juin 2025.
Cependant, les centaines de milliards d'investissements publics adoptés en avril pour relancer l'activité économique allemande pourraient "exercer une pression inflationniste dans certains secteurs" sur le long terme. L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils de l'énergie et des biens de consommation, a ralenti en décembre à 2,4% sur un an, contre 2,7% en novembre.
La progression de l'indice harmonisé des prix à la consommation, qui sert de référence à la Banque centrale européenne, a aussi ralenti à 2,2% sur un an, contre 2,6% en novembre.

AGRICULTURE

## L’Italie satisfaite du déblocage par anticipation des fonds européens

La présidente du Conseil italien Giorgia Meloni s'est dite satisfaite de la décision de la Commission européenne de débloquer par anticipation des fonds alloués à l'agriculture.
Cette décision a été prise alors que Bruxelles tente de surmonter les réticences des pays hostiles à la signature de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, dont l'Italie et la France.
"Je me félicite de la décision de la Commission européenne de modifier, comme demandé par l'Italie, le nouveau cadre financier pluriannuel proposé afin de dégager 45 milliards d'euros supplémentaires pour la politique agricole commune dès 2028", a déclaré Giorgia Meloni dans un communiqué.

PORTUGAL

## Croissance de l’économie au ralenti

Outre le ralentissement enregistré, le Portugal pourrait afficher des performances supérieures à celles de la zone euro. Selon Executive Digest, après une croissance de 2,1% en 2024, l'économie pourrait progresser de 1,9% en 2025 et 2026. Allianz Trade prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) portugais de 1,9% en 2025 et 2026, dans un contexte de normalisation économique et d'impulsion extérieure réduite. Selon le même média, l'inflation pourrait converger avec les objectifs de la Banque centrale européenne(BCE), s'établissant à 2 % pour 2026, après les 2,3 % de 2025.
Malgré le ralentissement progressif de l'économie, Allianz Trade s'attend à ce que le Portugal ait une performance supérieure à celle de la zone euro. L'évolution sur trois mois indique une croissance stable à court terme, avec une croissance de 0,5% au quatrième trimestre 2025, et prévoit une évolution de 0,4% au premier trimestre 2026.
La croissance est toujours soutenue par la demande interne, dans un contexte de marché qui peut être considéré comme résilient, basé sur une inflation contrôlée, comme mentionné par Executive Digest. Cependant, Allianz Trade alerte sur le manque de dynamisme de l'économie européenne et la fragmentation du marché international comme raisons de retarder la croissance. Dans la zone euro, Allianz Trade estime une croissance de 1,1% en 2026, après 1,4% enregistré en 2025. La reprise européenne doit être graduelle et asymétrique, comme le mentionne l'Executive Digest, entre les pays, et limitée par des facteurs structurels.

LE SUPER ROBOT DE BOSTON DYNAMICS, ATLAS, N'EST PAS TOMBÉ AUX OUBLIETTES

# Il fabriquera bientôt des voitures

*Boston Dynamics passe à la vitesse supérieure avec son humanoïde. Dans deux ans, Atlas sera déployé par Hyundai dans ses usines de production : le début de l'automatisation à tout-va ?*

Il s'agit très probablement de l'humanoïde le plus célèbre au monde. Depuis près d'une décennie, nous suivons le parcours d'Atlas, qui impressionne grâce à ses acrobaties et ses pas de danse. Et si l'on pouvait penser que son avenir était incertain avec le rachat de Boston Dynamics par Hyundai en 2021, il n'en est rien. Bien au contraire, il est prêt pour l'industrialisation.

### Nouvelle année, nouvel Atlas

Au CES 2026, l'entreprise a présenté la toute nouvelle version de son humanoïde, un prototype fonctionnel capable de se déplacer de manière fluide et réaliste. C'est, d'ailleurs, une version quasi finale du produit qui entrera en production.
Et les progrès sont impressionnants. Après avoir reçu, il y a quelques mois, de nouvelles mains capables d'appuyer, de pincer ou de tourner, Atlas abandonne définitivement l'hydraulique au profit d'un fonctionnement entièrement électrique. De quoi lui permettre de gagner en fiabilité et en autonomie. Doté de 56 degrés de liberté, contre 50 auparavant, il bénéficie d'articulations entièrement rotatives lui octroyant l'aptitude de soulever jusqu'à 50 kilos. Il est, en outre, résistant à l'eau et à des températures variées.
De même, Atlas sait remplacer sa propre batterie sans intervention humaine, et dispose de capacités d'apprentissage décuplées. Selon Hyundai, le robot peut être formé à la plupart des tâches en une seule journée. Idéal pour un usage en conditions réelles.

### 30 000 robots par an

Et sa feuille de route est déjà toute tracée. Dès 2028, le géant coréen veut déployer les premiers robots Atlas dans ses usines, à commencer par la Metaplant de Savannah, en Géorgie. Il sera d'abord affecté à des missions ciblées, comme le séquençage de pièces ou l'exécution de tâches répétitives où les enjeux de sécurité et de qualité sont particulièrement élevés.

À l'horizon 2030, le groupe prévoit d'élargir considérablement son champ d'action en lui confiant des objectifs plus complexes et exigeants physiquement. Il devrait ainsi être capable de manipuler des charges lourdes, d'enchaîner des opérations répétitives sur de longues périodes et d'évoluer dans des environnements industriels plus variés que les lignes d'assemblage actuelles.
La firme vise la production de 30 000 humanoïdes par an. « J'ai passé toute ma carrière à concevoir, construire et programmer des robots, et je n'ai jamais été aussi enthousiaste que maintenant quant à ce qui nous attend », s'est enthousiasmé Zachary Jackowski, directeur général d'Atlas chez Boston Dynamics. « Nous sommes à l'aube d'un changement de transformation qui sera aussi marquant que l'arrivée du smartphone », estime-t-il.

Si Hyundai met en avant une collaboration « harmonieuse » entre humains et robots, les immenses progrès dans les humanoïdes soulèvent tout de même des questions sur l'avenir de la main-d'œuvre.

# Nvidia détaille sa plateforme Rubin au CES 2026

Jensen Huang, CEO de Nvidia, a officiellement lancé au CES 2026 à Las Vegas l'architecture GPU Rubin et cinq autres composants clefs (CPU Vera, switch NVLink 6, smartNIC Ethernet ou Infiniband ConnectX-9, DPU BlueField-4 et switch Ethernet Spectrum-6) qui viennent équiper les serveurs Vera Rubin NVL72 pour l'IA. La plateforme Rubin promet des performances jusqu'à cinq fois supérieures à la précédente génération Blackwell pour l'inférence IA. Quelques semaines avant la prochaine GTC (du 16 au 19 mars 2026 au San Jose McEnery Convention Center,) Nvidia a profité de la vitrine du CES 2026 pour présenter en détail sa dernière génération de GPU Rubin, assurant une performance de calcul cinq fois supérieure à celle de Blackwell. Baptisée en hommage à l'astronome Vera Florence Cooper Rubin, cette architecture marque un tournant dans la course à la puissance de calcul pour l'intelligence artificielle. « Vera Rubin est conçue pour relever ce défi fondamental auquel nous sommes confrontés : la quantité de calcul nécessaire pour l'IA monte en flèche », a déclaré le CEO de Nvidia devant une assemblée conquise. L'annonce la plus attendue est tombée après une heure de présentation : « Aujourd'hui, je peux vous dire que Vera Rubin est en pleine production ». Cette déclaration a immédiatement rassuré les investisseurs et les partenaires du géant des semiconducteurs, confirmant que la production de masse a déjà démarré et devrait s'intensifier au second semestre 2026.

### Des performances améliorées pour l'IA

Le GPU Rubin constitue le cœur de cette architecture et affiche des spécifications techniques impressionnantes. Avec ses 336 milliards de transistors, la puce atteint 50 pétaflops de performance lors du traitement de données en NVFP4, soit cinq fois plus que Blackwell pour les tâches d'inférence. Pour l'entraînement de modèles d'IA, Rubin délivre jusqu'à 35 pétaflops en FP4, représentant une amélioration de 250% par rapport à la génération précédente. « Rubin arrive exactement au bon moment, car la demande de calcul IA tant pour l'entraînement que pour l'inférence explose », a souligné Jensen Huang. Cette performance brute s'accompagne d'une efficacité énergétique améliorée : le serveur Vera Rubin NVL72 (détaillé plus bas) supporte huit fois plus de calcul d'inférence par watt consommé, un atout crucial dans un contexte où les centres de données cherchent à réduire leur empreinte énergétique.

### Six puces pour équiper le serveur NVL72

Le GPU Rubin intègre jusqu'à 288 Go de mémoire HBM4 par puce, avec une bande passante agrégée atteignant 22 To/s, soit 2,8 fois plus rapide que la génération Blackwell Ultra. Cette mémoire de dernière génération, qui n'était même pas encore commercialisée lors de l'annonce initiale de Rubin en 2024, permet de soutenir l'inférence à contexte long, l'exécution de modèles MoE à lots élevés et le raisonnement interactif sans sacrifier la concurrence ou l'utilisation. Comme Grace et Blackwell hier, l'architecture associant aujourd'hui les CPU Vera et les GPU Rubin repose sur une approche d'extrême co-conception impliquant six puces distinctes travaillant en parfaite harmonie. Aux côtés du GPU Rubin, Nvidia déploie donc le CPU Vera, doté de 88 cœurs personnalisés Olympus – sur base Armv9.2 - optimisés pour les usines IA. Arrive ensuite le switch NVLink 6, sixième génération du protocole d'interconnexion à l'échelle du rack, offre une bande passante GPU-à-GPU de 3,6 To/s, permettant aux multiples circuits graphiques de coordonner leurs tâches lors de l'exécution de modèles d'IA distribués. Cette interconnexion ultrarapide constitue l'épine dorsale des systèmes massivement parallèles nécessaires aux charges de travail IA.
On trouve également ConnectX-9, la dernière génération de smartNIC maison offrant une interface réseau - Ethernet ou Infiniband - à haut débit et faible latence pour les serveurs IA. Cette carte décharge les tâches réseau traditionnellement effectuées par le CPU principal, libérant ainsi davantage de capacité de traitement pour les charges de travail d'IA.
Le BlueField-4, unité de traitement de données (DPU), se présente comme un package à double matrice combinant un CPU Grace à 64 cœurs pour épauler le réseau et la sécurité, ainsi qu'une puce réseau intégrée ConnectX-9 pour un mouvement de données étroitement couplé.
Cette DPU alimente également la plateforme de stockage Inference Context Memory Storage, conçue pour optimiser le cache clé-valeur des grands modèles de langage. Lorsqu'un LLM effectue des calculs récurrents, ce cache permet de sauvegarder les résultats et de les réutiliser plutôt que de recalculer à chaque fois, améliorant considérablement l'efficacité matérielle. Enfin, le commutateur Ethernet Spectrum-6 assure la connectivité d'extension entre racks utilisant de l'optique co-packagée pour l'efficacité et la fiabilité. Fonctionnant en tandem avec NVLink 6, il permet de créer des superordinateurs d'IA à l'échelle du datacenter.

### Vera Rubin NVL72 : une centrale de calcul

Ces six puces s'assemblent dans le serveur Vera Rubin NVL72, véritable monstre de calcul destiné aux centres de données. Cette appliance intègre 72 GPU Rubin et 36 CPU Vera répartis sur 18 modules de calcul dans un design sans câble qui réduit les temps d'assemblage et de maintenance d'un facteur de 18 par rapport aux systèmes basés sur Blackwell. Le NVL72 embarque au total 220 000 milliards de transistors et offre une bande passante de 260 térabits par seconde. Le système dispose de 20,7 To de mémoire HBM4 pour les GPU et de 54 To de LPDDR5x pour les CPU. Un moteur RAS amélioré assure la tolérance aux pannes et effectue des vérifications de santé en temps réel pour garantir le bon fonctionnement du matériel. Nvidia propose également une version plus compacte, le DGX Rubin NVL8, équipé de huit GPU Rubin au lieu de 72. Ces deux systèmes constituent la base de la nouvelle architecture de référence DGX SuperPOD pour la construction de clusters d'IA, accompagnée de la plateforme logicielle Mission Control pour la gestion de l'infrastructure. Les systèmes basés sur Rubin ont déjà été réservés par la quasi-totalité des principaux fournisseurs cloud, notamment dans le cadre de partenariats avec Anthropic, OpenAI et Amazon Web Services. Ils équiperont également le superordinateur Blue Lion de HPE et le futur superordinateur Doudna du Lawrence Berkeley National Lab. Les premières livraisons sont attendues au second semestre 2026, marquant une nouvelle étape dans la course à la suprématie de l'IA.

# Sony espère convaincre les automobilistes avec un nouveau SUV électrique au style un peu banal

*Alors que l'Afeela 1 doit démarrer sa commercialisation cette année, la nouvelle marque créée par Sony avec le soutien technique de Honda présente déjà un SUV dont la version de série est attendue pour 2028. Mais la tâche paraît bien difficile pour ce constructeur dans le contexte actuel…*

Comme Xiaomi, le géant de l'électronique Sony s'est récemment lancé dans le grand bain des constructeurs automobiles. Mais alors que son rival chinois se targue d'une réussite exceptionnelle sur ce marché dans son pays, les choses paraissent beaucoup plus difficiles pour l'enseigne japonaise connue jusqu'ici pour ses produits hi-tech.
L'année dernière, elle dévoilait au CES de Las Vegas l'Afeela 1 : une berline électrique de 4,91 mètres au design un peu générique et à la fiche technique pas spécialement attrayante, puisque l'auto se contente d'un circuit à 400 volts et d'une capacité de charge rapide limitée à 150 kW en puissance maximale. Le tout pour un prix de base de 89 900 dollars aux Etats-Unis, ce qui laisse entrevoir des ventes délicates alors que la commercialisation de l'auto doit démarrer cette année 2026 !

#### Et maintenant, le SUV

A l'occasion du CES 2026 de Las Vegas, la nouvelle marque Afeela (montée avec le soutien technique de Honda pour la conception et la fabrication des voitures) présente cette fois le Prototype.
L'engin prend la forme d'un gros crossover de 4,895 mètres de long, 1,93 mètre de large et 1,65 mètre de haut affichant des codes stylistiques très proches de ceux de l'Afeela 1. On ne connaît pas encore ses caractéristiques techniques, mais on imagine qu'il pourrait reprendre les mêmes batteries de 91 kWh et la motorisation à transmission intégrale de 490 chevaux. Sachant que la version de série doit arriver sur le marché en 2028, on espère tout de même qu'il aura le temps d'ici-là de s'équiper d'un circuit électrique en 800 volts avec de meilleures performances de charge.

#### Quel avenir pour Afeela ?

Afeela projette d'arriver sur le marché automobile américain dès cette fin d'année au plus tard, mais aussi au Japon en 2027. Non seulement son premier produit ne semble pas disposer d'un contenu technologique particulièrement attractif par rapport à la concurrence, mais il arrive au pire moment possible alors que l'administration américaine fait tout son possible pour favoriser l'industrie des voitures thermiques. Bref, l'avenir semble bien sombre pour cette nouvelle marque…
Rappelons que de son côté, Honda travaille sur une nouvelle génération de voitures électriques conçues sur une plateforme inédite. Ces modèles-là semblent présenter un meilleur potentiel sur le papier, rien que par leur originalité.

POUR ÉPONGER UNE PARTIE DE SES DETTES

# L'équipementier ZF revend son activité d'assistance à la conduite

L'équipementier allemand ZF accélère sa restructuration en cédant son activité de systèmes d'assistance à la conduite (ADAS) à Harman, filiale de Samsung, pour 1,5 milliard d'euros. Une opération destinée à renflouer les caisses et réduire la dette d'environ 10 %, tout en recentrant le groupe sur ses métiers historiques. Dans le cadre de l'accord, 3 750 salariés doivent être transférés chez Harman au second semestre 2026.
En grandes difficultés économiques et afin de réaliser des économies devenues indispensables, l'équipementier automobile allemand ZF, a annoncé ces derniers jours qu'il cédait son activité de systèmes d'assistance à la conduite à Harman, une filiale américaine de Samsung.

#### Une cession au montant de 1,5 milliard d'euros

Une transaction conséquente qui va renflouer les caisses de l'équipementier, qui en a donc bien besoin, au même titre que bien d'autres entreprises de ce secteur, qu'elles soient allemandes ou françaises : "Le groupe ZF vend son unité commerciale de systèmes d'assistance à la conduite (ADAS) au spécialiste américain de l'électronique embarquée Harman International" pour un montant de 1,5 milliard d'euros, a ainsi déclaré le groupe dans un communiqué.

#### ZF : présent dans 30 pays, 41,4 milliards de CA en 2024

Rappelons que malgré les difficultés auxquelles ZF est confronté depuis plusieurs mois (depuis deux ans, ZF multiplie les plans sociaux et fermetures d'usines), il demeure un poids lourd du secteur. ZF emploie ainsi pas moins de 161 600 collaborateurs dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 41,4 milliards d'euros au cours de l'exercice 2024. Une société qui exploite 161 sites de production dans 30 pays.

#### ZF : une revente pour réduire la dette de 10%

Néanmoins, la transaction entre ZF et Harman, dont l'activité revendue regroupe les solutions informatiques, les caméras intelligentes, les technologies de radar et les fonctions logicielles d'assistance au conducteur, "contribuera à réduire significativement les passifs financiers de ZF", a déclaré Michael Frick, directeur financier du groupe dans un communiqué. A noter aussi que dans le cadre de cet accord de cession, 3 750 employés de ZF seront transférés chez Harman, au second semestre 2026. Concrètement, la revente de ZF à Harman doit réduire la dette de ZF d'environ 10%. Un désinvestissement devenu crucial pour le groupe et qui doit permettre à ZF de se concentrer sur ses technologies traditionnelles, telles que les châssis, la chaîne motopropulsion, les véhicules commerciaux ou encore les applications industrielles.

## Mots fléchés

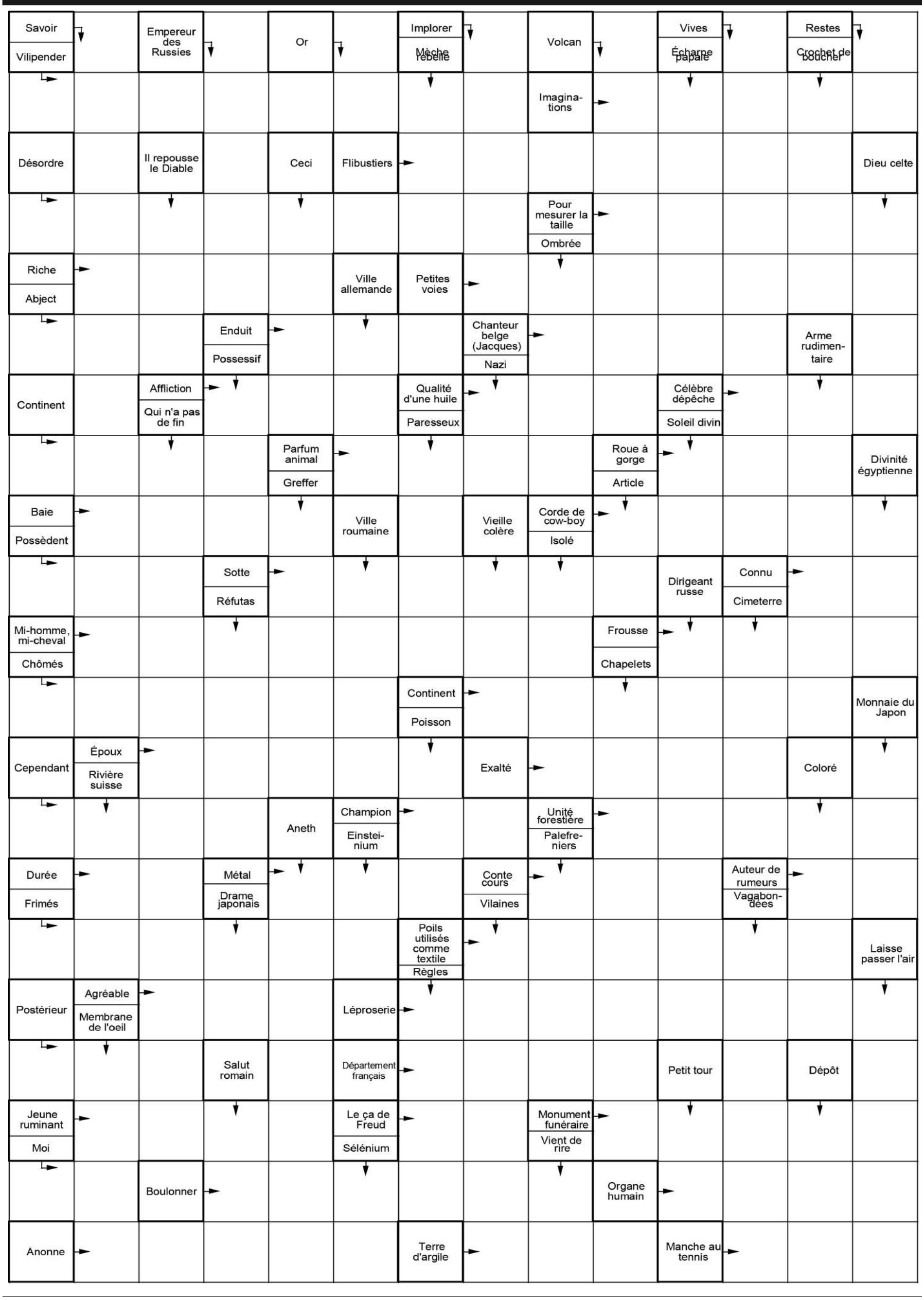

PÉTROLE

## Le Brent baisse à 60,43 dollars

Les cours du pétrole ont continué leur baisse mercredi, sur fond d'inquiétudes persistantes d'excédent d'offre mondiale et de demande modérée. Vers 10h40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,44% à 60,43 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en février, lâchait 0,75% à 56,70 dollars. Selon les analystes, la perspective d'un afflux de pétrole vénézuélien sur les marchés internationaux a accentué les craintes d'un déséquilibre entre production et consommation.

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Jeudi 8 janvier 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

OFFICE ALLEMAND D'HYDROGRAPHIE

## L'année 2025 est la plus chaude jamais enregistrée en mer du Nord

L'année 2025 a été la plus chaude jamais enregistrée en mer du Nord, a annoncé mercredi l'Office allemand d'hydrographie et de transport maritime, qui mesure ces données depuis 1969, pointant du doigt le changement climatique. "En 2025, la mer du Nord a atteint une température moyenne de 11,6 degrés Celsius, soit la valeur la plus élevée enregistrée dans la série de données depuis 1969", a indiqué l'Office BSH, dans un communiqué. "C'est une conséquence évidente du changement climatique progressif", selon l'Office. Quant à la mer Baltique, l'année 2025 était également proche d'un record. D'après les mesures du BSH, sa température moyenne annuelle en 2025 était de 9,7 degrés Celsius, soit 1,1 degré de plus comparé à la moyenne calculée sur la période 1997 à 2021. "Cela fait de 2025 la deuxième année la plus chaude pour la mer Baltique depuis le début de la série de données BSH en 1990", a déclaré l'agence, ajoutant que "seule 2020 avait été plus chaude". A l'occasion de la publication de ces données, le président du BSH, Helge Heegewaldt, a mis en garde contre les conséquences du changement climatique. "Même si nous arrêtions immédiatement les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, le niveau de la mer continuerait probablement à monter pendant des siècles", a-t-il dit. Il est donc important "d'en faire davantage pour la protection du climat", a-t-il ajouté. Le réchauffement de la mer du Nord et Baltique s'inscrit dans un contexte de réchauffement des mers sur toute la planète en raison du changement climatique.
Le taux de réchauffement des océans a plus que doublé depuis 1993, selon le groupe d'experts sur le climat du GIEC des Nations unies.

INVESTISSEMENTS AGRICOLES DANS LE SUD

# Près de 15.000 autorisations de forage de puits accordées depuis 2021

Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal a révélé, mardi à Alger, que son secteur avait octroyé près de 15.000 autorisations de forage de puits depuis 2021, afin d'accompagner les grands investissements agricoles dans les wilayas du grand Sud, notamment Adrar, Timimoune, El Meniaâ et Ouargla, conformément à la stratégie nationale du développement de l'agriculture et de réalisation de la sécurité alimentaire.
Le ministre s'exprimait lors d'une séance d'audition devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le président de la Commission, Bachir Ferhani, en présence de ses membres et de plusieurs cadres du ministère.
M. Derbal a précisé que ces autorisations s'inscrivaient dans le cadre de la simplification des procédures administratives et de l'accélération de l'octroi des autorisations de forage, faisant observer que l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) prendra en charge l'identification des sites de forage et le suivi technique des puits, de manière à garantir l'exploitation raisonnable et durable des ressources souterraines.
Selon le ministre, plus de 70% des ressources hydriques mobilisées annuellement seront orientées vers le secteur agricole afin de répondre aux besoins d'irrigation à travers les différentes wilayas du pays, tout en assurant l'irrigation d'appoint des cultures lorsque les ressources dans les barrages le permettent.
L'Algérie dispose actuellement de 81 barrages, d'une capacité de stockage totale estimée à 8,6 milliards de m3, a souligné le ministre précisant que ce volume devrait atteindre 9 milliards de m3 avec la réception des barrages en cours de réalisation, outre 604 ouvrages de mobilisation comprenant petits barrages et retenues collinaires.
S'agissant des ressources non conventionnelles, le ministre a fait savoir que l'Algérie comptait 234 stations de traitement des eaux usées, d'une capacité globale avoisinant 1,1 milliard m3, valorisées notamment dans l'irrigation agricole, parallèlement à la mise en œuvre d'un programme national visant à renforcer les stations d'épuration par la technologie du traitement tertiaire.
Il a également fait état de l'existence de 17 grandes stations de dessalement de l'eau de mer et de 13 petites stations monoblocs, dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité hydrique, visant à garantir l'approvisionnement en eau potable et à réduire la pression sur les ressources conventionnelles.
Concernant les infrastructures de transfert, le ministre a précisé que le pays disposait de 18 grands systèmes de transfert d'eau, lesquels ont contribué à assurer l'équilibre hydrique entre les différentes régions.

Chronique Eco d'Anouar El Andaloussi

## *La malédiction des ressources …*

**Rien ne justifie le kidnapping du président vénézuélien organisé par Trump. Si le Venezuela produisait des tomates ou des cacahuètes, personne ne s'intéresserait à lui. Mais le Venezuela est le plus grand réservoir de pétrole au monde, plus que l'Arabie Saoudite, que l'Iran ou l'Irak. Les USA ont besoin de ce pétrole. Actuellement ils produisent plus de 12 Millions de Baril/j et consomment plus de 20 Millions de baril/j.** Il faut trouver de nouvelles sources d'approvisionnement et de préférence dans le voisinage. Chez les pays du Golf et ceux d'Afrique, ce sont les pétrodollars qui intéressent le système financier américain pour entretenir le dollar dont le rôle comme moyens de paiement et de réserves procure à l'Amérique de substantiels revenus et surtout une puissance d'influence et de nuisance planétaire. Dans le nouveau monde, posséder des ressources peut vous exposer à une agression.
C'est ici que se situe la première malédiction des ressources. Parce qu'un pays dispose de ressources naturelles, il est convoité, contrôlé, menacé et même mis sous protectorat si nécessaire. Trump sent l'odeur du pétrole à 2000 Kms. Il dit que son odorat peut aller plus loin, dans des territoires de l'UE et de l'OTAN (Groenland) et dans le golfe persique (Iran) ; le lointain Sénégal est aussi dans le viseur. Le monde est en face d'un prédateur. Certes, Trump est à l'œuvre, mais les USA ont toujours eu cette démarche prédatrice surtout lorsqu'il s'agit du pétrole et d'Israël ; ce sont les deux invariants de la politique américaine aussi bien chez les républicains que chez les démocrates. C'est un pays qui ne se voit vivre que par la guerre. La phobie d'une menace extérieure est toujours présente. Les européens n'ont jamais été aussi soumis ; la déclaration du président français ne condamne pas, même au plan du droit international, au contraire elle met en relief « la libération du peuple vénézuélien d'un dictateur ». La présidente du Conseil italien va plus loin et trouve légitime le kidnapping. Où sont les intérêts économiques des européens dans ce cas précis ? Certainement, payer plus cher le pétrole et le gaz.
Mais la vraie malédiction des ressources est ailleurs ; elle est dans l'usage des revenus issus de ces ressources naturelles. La valorisation des ressources naturelles est justement cette volonté de transformer ces ressources en développement. Et là on distingue les pays qui utilisent ces ressources pour financer le développement économique et social par l'investissement dans les infrastructures, l'éducation, l'industrie etc…, c'est-à-dire transformer une rente en capital. Et les autres qui utilisent cette rente pour financer la consommation, ce qui entraine souvent le phénomène appelé «le syndrome hollandais », c'est-à-dire les moyens financiers disponibles permettent d'acheter à l'étranger toutes les marchandises nécessaires pour la population, situation qui conduit à une spécialisation de l'économie autour des exportations des matières premières et l'importation des biens. La production locale sera marginalisée et l'investissement se concentrera dans les activités du commerce, des services de base et dans l'immobilier.Le Venezuela est la parfaite illustration de cette situation (syndrome hollandais), mais il n'est pas le seul. Tous les régimes populistes et autoritaires bénéficiant de rente des ressources naturelles sont, à des degrés variables, dans cette situation. Par contre certains pays rentiers ont réussi la valorisation des ressources naturelles et la diversification de leurs économies. C'est le cas, entre autres, de la Malaisie, de l'Indonésie et même du Mexique, autrefois pays rentiers. Le Venezuela est resté fortement dépendant de ses revenus pétroliers et malgré la rente, sa population souffre de pénurie chronique dans de très nombreux produits et d'une inflation à deux chiffres.
Donc le Venezuela ne sera pas le dernier pays à subir une agression humiliante et une soumission à un autre pays sous la forme d'un protectorat. Les ressources naturelles deviennent de plus en plus moins abondantes, alors que leurs usages se multiplient. La course à ces ressources peut conduire à une compétition féroce et le premier arrivé sera le premier et le mieux servi. L'interdépendance des économies dans le cadre du libre-échange a été donnée comme la solution à l'allocation des ressources au plan international. La mondialisation heureuse aura vécu. La puissance militaire devient le régulateur de l'économie mondiale. Des compromis peuvent être obtenus entre puissances mondiales pour le partage des ressources naturelles et des territoires ; à chacun son espace de domination, voire de soumission.
Les puissances nucléaires en première ligne (USA, Chine, Russie, Israël, GB, France, Inde…) les autres puissances vont sous-traiter auprès des premières et les autres, les plus faibles, vont subir les deux premiers. Le monde se dirige-t-il vers le modèle de la « Conférence de Berlin » de 1884 qui a partagé l'Afrique entre les pays européens ? Maintenant le partage sera étendu au monde entier.